

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1873 - 25 juin 2004 - prix : 1 €

# Contre la privatisation d'EDF-GDF

p 3 et 16



## - Éducation

**toujours en  
manque de  
moyens**

p 7

## - RMI

**plus de  
RMistes et  
de pauvreté**

p 3

## - Irak

**Bush rattrapé  
par ses  
mensonges**

p 10

**La Poste, PCA, Renault, SNCF...**

**Les travailleurs  
se font respecter**

p 13 à 15



# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Les « recalculés » toujours en procès
- À Lille, une victoire pour les sans-papiers
- Le Comité central de Lutte Ouvrière fait le bilan des élections
- p 5 ■ Assurance-maladie, Douste-Blazy ne manque pas d'air !
- Des économies sur la Sécurité qui coûtent cher aux salariés.
- p 6 ■ Messier traduit en justice
- Executive Life et magouilles financières...
- p 11 ■ Logement social à La Courneuve et à Gennevilliers
- Les transports augmentent en Ile-de-France

## Tribune

- p 6 ■ EDF ou Sécu : les confédérations syndicales jouent la montre.

## Enseignement

- p 7 ■ Encore de l'amiante dans les établissements scolaires
- Baisse des moyens pour ceux qui en ont le moins

## Dans le monde

- p 8 ■ La guerre déborde la Tchétchénie
- Pologne : la mort de Jacek Kuron
- p 9 ■ Constitution européenne : ce sont toujours plus riches qui feront la loi.
- Les ventes d'armes ne connaissent pas la crise.
- p 10 ■ États-Unis : Bush et ses mensonges...
- Quand 82 millions d'Américains rêvent d'avoir plus de 65 ans.

## Dans les entreprises

- p 12 ■ Suppressions d'emplois en cascade dans la Vienne.
- Vatech - Lyon : coup de colère contre les licenciements.
- Travail au noir : Borloo vise les travailleurs.
- p 13 ■ Le chantage à l'emploi chez Bosch
- SNCF : après le fret, les approvisionnements ?
- p 14 ■ Toyota - Valenciennes : grève d'une semaine
- Peugeot-Citroën : la grève a payé pour les salariés de Trigo.
- Renault - Flins : Mécontentement contre les charges de travail
- p 15 ■ À La Poste : déménagements et réaménagements à Bordeaux
- Mobilisation réussie à Beauvais (Oise).
- p 16 ■ EDF-GDF : grèves reconductibles et coupures

# Pendant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France, de fin juin-début juillet à la toute fin du mois d'août. Nous ferons étape dans différentes villes de Franche-Comté, de Normandie, de Champagne-Ardenne, des Pays de la Loire, de Bretagne, de Picardie, du Nord-Pas-de-Calais, du Centre, de Lorraine, ainsi que dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, du Tarn, de l'Aveyron, des Vosges, de l'Allier, de la Saône-et-Loire, des Bouches-du-Rhône, sans oublier les Pyrénées et la vallée du Rhône.

Comme chaque fois que nous organisons de telles « caravanes » d'été, il s'agit de rencontrer celles et ceux qui veulent connaître nos idées et nos activités et surtout avoir la possibilité de discuter de vive voix.

C'est maintenant évident, la situation est marquée par les attaques incessantes du patronat et du gouvernement. Ce dernier a beau avoir été désavoué lors des deux dernières élections, il n'en continue pas moins à agir comme si de rien

n'était et à tout faire pour satisfaire ses maîtres, les patrons. Après s'en être pris aux retraites, c'est maintenant au tour de la Sécurité sociale, et les attaques ne s'arrêteront pas là.

Alors, face à cette société d'injustice dans laquelle la précarité et la pauvreté se développent et côtoient la richesse insolente des patrons licencieurs et des spéculateurs de tout poil, que peuvent faire les travailleurs ? Et quelles revendications devons-nous mettre en avant quand une volonté de lutte existera, qui pourra renverser le rapport des forces et arracher une amélioration décisive des conditions de travail et de vie ?

C'est de tout cela que nous voulons discuter, et de bien d'autres choses encore, avec celles et ceux que nous rencontrons. Alors, rendez-vous dans les villes étapes où seront les militants de Lutte Ouvrière.

Dans nos prochains numéros nous publierons tous les itinéraires. On trouvera ci-dessous les premiers dont nous avons eu connaissance.

## Franche-Comté

- Lundi 28 juin :** BAUME-LES-DAMES (Doubs)
- Mardi 29 juin :** LURE (Haute-Saône)
- Mercredi 30 juin :** GRAY (Haute-Saône)
- Jeudi 1er juillet :** PONT-DE-ROIDE (Doubs)
- Vendredi 2 juillet :** VESOUL (Haute-Saône)
- Samedi 3 juillet :** VESOUL (Haute-Saône)

- Lundi 5 juillet :** SAINT-LOUP (Haute-Saône)
- Mardi 6 juillet :** LE THILLOT (Vosges)
- Mercredi 7 juillet :** LUXEUIL (Haute-Saône)
- Jeudi 8 juillet :** REMIREMONT (Vosges)
- Vendredi 9 juillet :** DELLE (Territoire-de-Belfort)
- Samedi 10 juillet :** HÉRICOURT (Haute-Saône)

## Orne-Sarthe

- Lundi 5 juillet :** VERNOUILLET (Eure-et-Loir)
- Mardi 6 juillet :** VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure)
- Mercredi 7 juillet :** RUGLES (Eure)
- Jeudi 8 juillet :** ARGENTAN (Orne)
- Vendredi 9 juillet :** ALENÇON (Orne)

- Samedi 10 juillet :** NOGENT-LE-ROUEN (Eure-et-Loir)
- Lundi 12 juillet :** SAINT-CALAIS (Sarthe)
- Jeudi 15 juillet :** LA SUZE-SUR-SARTHE (Sarthe)
- Vendredi 16 juillet :** LE LUDE (Sarthe)
- Samedi 17 juillet :** CHÂTEAU-DU-LOIR (Sarthe)

## Seine-Maritime

- Lundi 5 juillet :** HONFLEUR (Calvados)
- Mardi 6 juillet :** HAREFLÈRE (Seine-Maritime)
- Mercredi 7 juillet :** LILLEBONNE (Seine-Maritime)
- Jeudi 8 juillet :** NOTRE-DAME DE GRAVENCHON (Seine-Maritime)
- Vendredi 9 juillet :** GONFREVILLE-L'ORCHER (Seine-

- Maritime)
- Samedi 10 juillet :** LE HAVRE - CAUCRIAVILLE (Seine-Maritime)
- Lundi 12 juillet :** BLANGY-SUR-BRESLE (Seine-Maritime)
- Mardi 13 juillet :** LE TRÉPORT (Seine-Maritime)
- Jeudi 15 juillet :** MAROMME (Seine-Maritime)
- Samedi 17 juillet :** DIEPPE (Seine-Maritime)

## Champagne-Ardenne

- Lundi 5 juillet :** BOGNY-SUR-MEUSE (Ardennes)
- Mardi 6 juillet :** FUMAY (Ardennes)
- Mercredi 7 juillet :** VOUZIERES (Ardennes)
- Jeudi 8 juillet :** CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
- Vendredi 9 juillet :** GIVET (Ardennes)

- Samedi 10 juillet :** SEDAN (Ardennes)
- Lundi 12 juillet :** ROMILLY-SUR-SEINE (Aube)
- Mardi 13 juillet :** BAR-SUR-AUBE - Bayel (Aube)
- Jeudi 15 juillet :** NOGENT-SUR-SEINE (Aube)
- Vendredi 16 juillet :** MUSSY-SUR-SEINE (Aube)

## Normandie

- Lundi 5 juillet :** SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)
- Mardi 6 juillet :** FALAISE (Calvados)
- Mercredi 7 juillet :** FLERS (Orne) et BAILLEUX (Calvados)
- Jeudi 8 juillet :** LA FERTÉ-MACÉ (Orne) et LA SAUVAGÈRE (Orne)
- Vendredi 9 juillet :** CONDÉ-SUR-NOIREAU (Calvados) et VIRE (Calvados)
- LUNDI 12 JUILLET :**

- SERQUIGNY (Eure)
- MARDI 13 JUILLET :** AUBEVOYE (Eure)
- JEUDI 15 JUILLET :** SAINT-ANDRÉ-DE-L'EUVE (Eure)
- Vendredi 16 juillet :** VAL-DE-REUIL (Eure)
- Samedi 17 juillet :** ÉVREUX - LA MADELEINE (Eure)

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

| ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE           | LUTTE OUVRIÈRE |        | LUTTE DE CLASSE   |
|---|----------------|--------|-------------------|
|   | 1 an           | 6 mois | (1 an soit 10 N°) |
| France, DOM-TOM   | 35 €           | 18 €   | 15 €              |
| DOM-TOM, par avion  | 50 €           | 25 €   | 21 €              |
| Europe<br>Afrique<br>Moyen-Orient<br>États-Unis<br>Canada | 60 €           | 30 €   | 15 €              |
| Asie<br>Océanie<br>autre Amérique                         | 75 €           | 38 €   | 26 €              |
| Asie<br>Océanie<br>autre Amérique<br>(voix prioritaire)   | 90 €           | 45 €   | 32 €              |

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

### Contre la privatisation d'EDF-GDF



Malgré le mauvais jeu de mots de Sarkozy mettant en garde les travailleurs d'EDF de ne pas se « couper » de la population, les coupures de courant continuent. Et elles ne sont pas mal vues par la population ouvrière, surtout depuis qu'elles sont ciblées. Un jour, c'est une grande entreprise qui est privée d'électricité, un autre, c'est le compteur de Raffarin qui est démonté, sans parler des baisses de production, des occupations de postes de haute tension. Et comment ne pas être solidaire de ceux d'EDF lorsqu'ils remettent le courant à une famille démunie privée d'électricité ?

Comme d'habitude, ministres, politiciens ou journalistes aux ordres s'en prennent à ceux qui « prennent les usagers en otages ». Mais ce sont en réalité les travailleurs d'EDF et, bien plus généralement, les usagers qui sont pris en otages et contraints de supporter les conséquences de la loi sur le changement de statut d'EDF-GDF. Car, si l'ouverture d'EDF et de GDF aux capitaux privés est un cadeau pour les futurs actionnaires qui pourront faire main basse sur les bénéfices de ces entreprises, les conséquences en seront néfastes pour les travailleurs comme pour les usagers.

Les travailleurs d'EDF-GDF craignent à juste titre que le changement de statut se traduise par des déqualifications, des suppressions d'emplois, une aggravation de leur régime de retraite. Quant aux usagers, les défenseurs du projet eux-mêmes reconnaissent que la concurrence ne se traduira pas par une baisse, mais au contraire par une hausse des prix.

Malgré l'hostilité des travailleurs de l'entreprise et de l'écrasante majorité de la population, le gouvernement engage un processus qui est le premier pas de la privatisation d'un service public. Ce qui est toujours une atteinte aux intérêts des classes populaires

C'est la preuve que le gouvernement n'est pas là pour représenter les intérêts de la majorité de la population, mais uniquement ceux d'une poignée de groupes capitalistes qui convoitent les bénéfices d'EDF-GDF.

Les intérêts privés mettent de plus en plus la main, ouvertement ou de façon déguisée, sur les aspects ou les secteurs rentables des services publics, quitte à les démolir, de la SNCF aux hôpitaux en passant par La Poste, sans parler de la privatisation de la Snecma. Le maître d'œuvre actuel de ces privatisations est le gouvernement Chirac-Raffarin. Mais comment ne pas se rappeler des privatisations du gouvernement Jospin ? Comment ne pas se rappeler ces ministres de gauche expliquant hypocritement que l'ouverture du capital ne signifie pas privatisation ? Les travailleurs de France Télécom savent aujourd'hui ce qu'il en est !

Alors, oui, les travailleurs d'EDF-GDF ont raison de ne pas se laisser faire et de montrer au moins qu'ils sont opposés au projet que le gouvernement est en train de faire voter par le Parlement.

Mais le changement de statut d'EDF-GDF s'intègre dans une politique bien plus générale, s'en prenant aux conditions d'existence des travailleurs pour faire des cadeaux au grand patronat et aux possédants. Aucune catégorie de travailleurs n'est à l'abri de l'offensive et aucun statut ne protège réellement les salariés.

Pour arrêter cette offensive, il faudra que les travailleurs s'engagent dans une lutte générale de toutes les catégories et se fixant pour objectif aussi bien l'interdiction des licenciements, le rattrapage du pouvoir d'achat, le refus des attaques contre l'assurance maladie que l'arrêt des privatisations et le rétablissement des services publics. Le rôle des grandes organisations syndicales devrait être de préparer cette perspective et de ne pas se contenter de réclamer des négociations qui, lorsqu'elles sont acceptées, ne servent en général qu'à faire cautionner par les directions syndicales les mauvais coups contre le monde du travail.

Ce que l'on peut souhaiter, c'est que la résistance de ceux d'EDF-GDF encourage tous les travailleurs de ce secteur et au-delà et redonne confiance et espoir à l'ensemble du monde du travail.

**Arlette LAGUILLER**

## Le nombre des Rmistes en augmentation

**Une étude officielle, réalisée conjointement par le ministère du Travail, celui de la Santé et la Caisse nationale d'allocations familiales, met en évidence l'augmentation du nombre de Rmistes au cours du premier trimestre de cette année : au 31 mars, 1,19 million de personnes recevaient le Revenu minimum d'insertion, soit une augmentation de 8,9 % en un an.**

Les départements du Nord et du pourtour méditerranéen ainsi que les agglomérations de Paris et de Lyon détiennent le record du nombre de Rmistes. L'île de la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique se placent aussi en tête.

Ainsi, un nombre toujours plus important de travailleurs ayant perdu leur emploi se trouvent réduits à la condition d'assistés (et combien chichement puisque le montant mensuel du RMI versé à un adulte sans enfant s'élève à 411,70 euros).

L'étude en question relève les raisons de cette augmentation importante du nombre des Rmistes. Le nombre global de chômeurs a augmenté, celui des chômeurs non indemnisés a augmenté encore plus (9,4 % de plus en un an) et la réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003, en privant de leurs droits aux Assedic de nombreux travailleurs à la recherche d'un emploi, a encore aggravé la situation.

Pour cette année, on estime à 130 000 le nombre de travailleurs exclus de l'ASS et devenant Rmistes. Mais ces explications n'apportent aucune solution et ce n'est pas du côté du gouvernement qu'il faut en attendre.

Depuis des années, la montée du chômage et de la précarité entraîne la dégradation des conditions de vie d'une fraction de plus en plus importante de la classe ouvrière. On présente ces travailleurs – qui ont pourtant cotisé – comme des assistés, que de surcroît le gouvernement s'efforce de culpabiliser, expliquant à qui veut l'écouter que les chômeurs ne font pas assez d'efforts pour retrouver un emploi et que les diverses misérables aides finan-

cières ne font qu'encourager à la paresse et à l'installation dans le chômage.

Pour Raffarin et ses ministres, les patrons qui licencient par souci de rentabilité ne sont pas responsables de cette situation catastrophique pour tant de familles ouvrières. Les responsables ce sont les chômeurs eux-mêmes. Et le ministre de l'Emploi, Jean-Louis Borloo, d'annoncer un nouveau plan pour la fin juin devant créer un nouveau contrat à destination des Rmistes, dit « contrat d'activité formation ».

Il s'agirait d'inciter les Rmistes à « revenir à l'emploi » (comme s'ils avaient choisi d'en partir) et à accepter un « contrat de travail attractif assorti d'une formation ». Le contrat de tra-

vail en question, d'une durée de trois ans maximum, se traduirait par un salaire de 75 % du smic ! Le plan Borloo risque d'être une nouvelle machine contre les chômeurs, comme toutes les mesures de ce genre prises ces dernières années et mises en œuvre pour faire pression sur eux de façon à ce qu'ils acceptent n'importe quel emploi au rabais. En revanche, le même plan aura bien des chances d'être très attractif... en subventions et dégrèvements divers pour les patrons.

Avec ce genre de mesure, le recul important du chômage et de la pauvreté qui rongent le monde du travail n'est pas près de s'annoncer.

**Lucienne PLAIN**



Des « recalculés » victorieux après le verdict du tribunal à Marseille.

### • Les « recalculés » toujours en procès

## Le Medef et les Assedic veulent se venger

Le Parlement vient de voter une loi rétablissant dans leurs droits les « recalculés », les chômeurs exclus de l'Unedic suite à la diminution brutale de la durée d'indemnisation du chômage.

En effet, après les premières décisions de justice favorables aux chômeurs qui avaient contesté leur radiation des Assedic, et l'arrêt du Conseil d'État, Fillon et Raffarin avaient choisi de faire marche arrière, contraints et forcés, mais marche arrière tout de même. Et cette loi ne fait qu'avaliser ce qu'ils avaient décidé juste après les élections régionales de mars 2004.

D'après les chiffres de l'Unedic, 220 000 « recalculés » auraient déjà été rétablis dans leurs droits, au moins pour les mois de janvier à avril 2004, sur les 400 000 touchés par la réforme du chômage.

### • Lille

## Une victoire pour les sans-papiers

Jeudi 17 juin, c'était la fête à la Bourse du travail de Lille. Les centaines de sans-papiers apprenaient que le préfet avait reculé sur leurs revendications et ils décidaient de suspendre leur mouvement.

Après 38 jours de grève de la faim, un accord a été conclu entre un conseiller d'État, envoyé par le gouvernement, et les représentants du comité des sans-papiers 59. Dans cet accord public, le préfet et derrière lui le gouvernement s'engagent à ceci : 103 sans-papiers, dont 43 qui avaient fait la grève de la faim l'année dernière, obtiennent tout de suite un titre de séjour d'un an, les 400 autres sans-papiers grévistes de la faim verront leur dossier examiné à raison de 80 par trimestre avec la promesse d'être régularisés. En attendant, ils obtiennent une attestation provisoire de séjour. Ainsi, ils

C'est-à-dire pas tous !

En particulier, l'Unedic, dirigée par un des patrons du Medef, dénommé Gautier-Sauvagnac, a décidé de faire un sort particulier à tous les chômeurs qui ont intenté un procès, c'est-à-dire ceux qui sont à l'origine de cette marche arrière imposée.

Car les procédures de justice, demandant aux tribunaux de reconnaître le caractère « contractuel » du PARE et de qualifier d'abusives la diminution brutale de la durée d'indemnisation du chômage, continuent, avec des fortunes diverses. Mais systématiquement, quand les tribunaux donnent raison aux chômeurs, l'Unedic, c'est-à-dire le Medef, fait appel. Il s'agit de ne pas payer, ou du moins de payer le plus tard possible, mais c'est aussi par principe et même par vengeance.

Par exemple, dans la région parisienne, les juges avaient donné raison aux chômeurs, leur accordant des indemnités, tout de même modestes, pour préjudice et frais de justice : 500 euros pour chacun des 23 chômeurs parisiens qui avaient porté plainte, et 1 596 euros par personne pour les 16 chômeurs du Val-de-Marne. Eh bien l'Unedic demande qu'on stoppe l'exécution de ce jugement avec l'argumentation suivante : « La mise à exécution du jugement va entraîner le versement de sommes importantes entre les mains de personnes qui ne présentent pas les garanties nécessaires pour procéder à leur remboursement. »

Le mépris de classe des patrons présenté comme argument juridique !

Bertrand GORDES

n'auront plus à vivre cachés, en proie aux marchands de sommeil ou aux patrons exerçant un chantage sur leur absence de papiers.

Enfin, l'accord stipule qu'il n'y aura aucune poursuite judiciaire vis-à-vis des sans-papiers ou de leurs soutiens sous le prétexte de « trouble à l'ordre public ». En effet, la semaine précédente, des sans-papiers grévistes de la faim avaient été arrêtés à la sortie de l'hôpital et envoyés en centre de rétention. Ils ont été libérés.

Pour les 460 sans-papiers grévistes de la faim, ainsi que leurs familles et leurs soutiens, cet accord est une victoire et tous étaient à la joie d'avoir fait reculer le préfet. Vendredi 18 juin le meeting de solidarité prévu s'est transformé en un meeting de victoire. Plusieurs centaines de personnes en plus des anciens grévistes de la faim

se sont retrouvées dans la Bourse du travail. Les représentants des sans-papiers ont expliqué que cette victoire était le résultat de la lutte collective, qu'elle ne s'arrêtait pas là car il fallait continuer à se mobiliser, même avec des papiers, pour l'égalité des droits et contre les patrons.

Cette régularisation des travailleurs sans papiers est une victoire pour eux, qui montre qu'il est possible de revenir sur les lois Pasqua, Debré, Sarkozy et Chevènement qui ont transformé des immigrés en sans-papiers. Mais c'est aussi une victoire pour tous les travailleurs. Qu'une partie d'entre eux ne soient plus obligés de raser les murs, qu'ils puissent refuser le chantage des marchands de sommeil et s'opposer ouvertement à leurs patrons ne peut que renforcer l'ensemble du monde du travail.

## Le Comité central de Lutte Ouvrière fait le bilan des élections

La réunion du Comité central de Lutte Ouvrière, le week-end dernier, a été consacrée pour l'essentiel au bilan des élections, ainsi qu'à la situation politique.

Le Comité central a enregistré le recul du nombre de voix obtenues par les listes LO-LCR, non seulement par rapport aux résultats cumulés d'Olivier Besancenot et Arlette Laguiller à la présidentielle de 2002, ou encore par rapport aux élections européennes de 1999, mais aussi par rapport aux élections régionales de mars dernier.

Quels qu'aient pu être les facteurs de ce recul (la répétition d'élections, le manque d'enjeu, l'importance de l'abstention, notamment dans les quartiers populaires), il montre à quel point les liens électoraux du courant révolutionnaire avec les classes populaires sont ténus et dépendent considérablement de variations de l'état d'esprit général du monde du travail.

Dans ces élections européennes, le Parti Socialiste a été loin de gagner de nouveaux électeurs. L'ensemble de la gauche a recueilli près de deux millions de voix de moins qu'aux régionales. Par ailleurs, l'électorat de la droite, extrême droite comprise, reste majoritaire. Le Parti Socialiste apparaît cependant aux yeux de l'électorat populaire comme le plus crédible pour incarner l'opposition au gouvernement Chirac-Raffarin. Il est plus représentatif d'un milieu social qui se retrouve dans ses idées, que les révolutionnaires ne le sont par rapport aux travailleurs qui subissent le plus les coups du gouvernement de droite et qui ont le plus subi aussi ceux du gouvernement Jospin.

La faible crédibilité électorale de l'extrême gauche révolutionnaire reflète, entre autres, la faiblesse militante de sa présence dans un grand nombre de villes, de quartiers populaires ou d'entreprises et le manque de relais de sa politique auprès de la majeure partie du monde du travail.

L'activité essentielle de Lutte Ouvrière doit continuer à être consacrée à surmonter

cette faiblesse.

Concernant la situation politique, le Comité central estime que le recul électoral de la droite et la probabilité qu'elle perde les législatives, voire la présidentielle, dans trois ans, n'empêcheront pas le gouvernement Raffarin de poursuivre ses attaques contre le monde du travail. Il est au contraire à craindre que la droite, perdu pour perdu, ne mène une politique antiouvrière encore plus débridée.

Face à cette situation, les travailleurs ne pourront pas compter sur la gauche gouvernementale, dont l'opposition molle et purement verbale aux mesures gouvernementales, quand opposition il y a, découragera d'autant moins le gouvernement de prendre des mesures antiouvrières que le Parti Socialiste évite tout ce qui peut apparaître comme un engagement à annuler ces mesures.

Malheureusement, les travailleurs ne peuvent pas compter non plus sur les confédérations syndicales. Cependant, celles-ci sont plus sensibles à la pression du monde du travail et à son éventuel regain de combativité.

Tout en étant conscient des limites de ses forces et de la faiblesse de sa présence dans un grand nombre d'endroits du pays, le Comité central de Lutte Ouvrière fait cependant confiance à la détermination de ses militants et au fait que sa politique correspond aux intérêts fondamentaux et objectifs des travailleurs pour poursuivre ses activités et assurer la permanence dans ce pays des idées communistes révolutionnaires.

Par ailleurs, pour mieux représenter l'organisation, le Comité central s'est élargi en intégrant dans ses rangs par cooptation trois nouveaux membres, deux femmes et un homme, tous trois trentenaires.

Communiqué de Lutte Ouvrière, le 21 juin 2004



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# EDF ou Sécu : Les confédérations syndicales jouent la montre

Loin de profiter de l'affaiblissement d'un gouvernement désavoué dans les urnes, les confédérations syndicales jouent la montre. La CGT a bien programmé une nouvelle journée d'action pour la Sécu, le 29 juin. Mais ce calendrier, de journée d'action en journée d'action, à intervalle de 15 jours, sans lien ni effort pour faire monter la vapeur, ne peut viser qu'à tenir jusqu'aux vacances, date à laquelle les projets gouvernementaux (sur l'EDF comme sur la Sécu) devraient avoir été adoptés par l'Assemblée nationale. À moins bien sûr qu'un « imprévu » ne vienne déranger l'agenda. Comme l'an passé (mais si possible mieux que l'an passé !) sur les retraites et la décentralisation, quand les enseignants sont venus mettre de l'animation dans les projets plan-plan des directions syndicales.

Tout ne dépend pas, bien sûr, des directions syndicales et si les travailleurs eux-mêmes ne se mobilisent pas, quelle qu'en soit la raison, personne n'y pourra rien. Pourtant, entre l'inaction et la mobilisation massive, il y a toutes les situations intermédiaires comme à EDF/GDF aujourd'hui quand des minorités combattives ont la sympathie de la majorité. Ce serait alors le moment de faire monter l'ambiance afin d'aider les salariés, sceptiques ou hésitants, à mesurer leur force, sinon entrer en lutte... À condition d'avoir une politique et la volonté d'y parvenir.

Au contraire la politique des confédérations, loin de viser à casser le projet gouvernemental, et d'abord dans la tête des gens, a consisté à en conforter la légitimité. Elles ont admis la nécessité d'une réforme, admis aussi le « constat partagé » du Haut Conseil de l'Assurance Maladie qui la justifiait par avance, admis encore leur intérêt pour les postes offerts dans le nouveau projet de la « gouvernance » des organismes de la Sécu. Et les « négociations » proposées par le gouvernement ont été accueillies avec faveur par toutes, y compris par la CGT de Bernard Thibault qui, interviewé par *Le Monde* à ce propos, réaffirmait une fois de plus qu'il ne voyait « pas de contradiction à être à la fois une force de proposition et une force de mobilisation ». Encore faudrait-il, pour que cela soit démontré, que la CGT ne se contente pas de négocier... mais tente aussi de mobiliser ?

Il est vrai que sur ce plan, la CGT n'a pas grande concurrence. Quand FO parle de « grève générale interprofessionnelle »... c'est pour justifier de ne même pas se joindre aux journées de la CGT (sinon FO elle-même proposerait quelque chose aux travailleurs et aux autres organisations syndicales). Quant à la CFDT, après avoir carrément saboté les manifs du 5 juin, auxquelles elle appelait pourtant, elle a saisi la première occasion pour trouver des « points positifs » au projet gouvernemental. Et si elle organise elle aussi sa « journée », ce 22 juin, c'est une journée... de débats. Au moins Chérèque ne pourra

pas être accusé de masquer son aversion pour l'action.

Certes les postes occupés, les coupures de courant (ou même les rétablissements pour des familles nécessiteuses) donnent le sentiment que la direction CGT aurait là, sinon une véritable stratégie de lutte, du moins beaucoup de combativité. C'est certainement vrai des militants CGT, voire des dirigeants locaux, à l'initiative de ces coups de main. C'est beaucoup moins sûr des directions fédérales et surtout confédérales... qui les assument après coup. *Le Figaro* du 16 juin, peu suspect de voir avec sympathie des coupures de courant organisées par des militants CGT, évite à ses lecteurs, peut-être horrifiés par le radicalisme des gens d'EDF, un tel contresens : « la CGT tente simplement de sortir au mieux d'un conflit qu'au fond elle ne souhaitait pas, mais dont elle ne pouvait faire l'économie sauf à s'aliéner sa base. » Et *Le Figaro* reconnaît bien volontiers à la CGT une attitude responsable. Ce qui correspond très exactement à la réalité du terrain. Si les personnels de l'EDF/GDF ont montré qu'ils étaient largement opposés aux projets gouvernementaux, l'ont même manifesté il y a un an et demi par un vote spectaculaire, la CGT n'a pas tenté de s'appuyer là-dessus pour aller vers un mouvement d'ensemble du secteur de l'Énergie. Quand dans certains secteurs au contraire, Sud a lancé l'idée d'une grève reconductible (même si c'était avec bien des limites, en particulier sans trop chercher à véritablement y gagner ni l'ensemble des salariés ni les autres organisations), les dirigeants CGT s'y sont montrés a priori hostiles. Ce qu'a confirmé Thibault dans son interview au *Monde* : « si des individus veulent interférer dans cette mobilisation pour la détourner ou la faire échouer, ils sauront que la CGT s'y opposera. »

Une partie au moins des militants, de ceux qui organisent les coupures de courant à travers le pays, ou encore de ceux qui devant l'expectative de leur parti ou de leur syndicat, tentent faute de mieux d'animer les comités de défense de la Sécu, attendaient sans doute autre chose de leurs directions. Mais puisque les leaders réformistes de tous bords, syndicaux comme politiques, de la CGT au PS, se refusent à développer une politique susceptible de mobiliser les salariés contre les projets gouvernementaux et patronaux, ne serait-ce pas à l'extrême gauche de tenter de la proposer ? Cette extrême gauche est faible, certes. Elle peut paraître encore affaiblie au sortir des élections européennes. Il ne faudrait pourtant pas que des résultats d'élections, auxquelles l'ensemble des travailleurs n'a pratiquement prêté aucune attention, lui servent de prétexte pour renoncer, par avance et sans avoir tenté, d'intervenir politiquement sur le terrain social.

Robert PARIS

**Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004)** - bimestriel publié par la Fraction

**Dossier** : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

**Articles** : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Messier traduit en justice

# Ces escrocs qui nous dirigent

Jean-Marie Messier, l'ex-PDG de Vivendi Universal, a passé une nuit en garde à vue dans les locaux de la brigade financière, lundi 21 juin, et vient d'être mis en examen pour « manipulation de cours boursiers, diffusion de fausses informations, délit d'initié et abus de bien sociaux ».

Alors que les cours des actions Vivendi étaient au plus bas, en septembre 2001, il aurait fait procéder en secret à des achats massifs de celles-ci, afin de faire monter leur prix juste avant la publication des résultats du groupe ; il lui est aussi reproché d'avoir caché l'ampleur des dettes et de s'être séparé de ses stocks-options juste avant la chute des cours, en décembre 2001, empochant ainsi un confortable pactole.

Messier aurait donc commis pas moins de quatre infractions aux règles de fonctionnement que les milieux financiers se fixent entre eux afin, disent-ils, d'assurer la transparence des comptes et d'empêcher les opérations douteuses ou les détournements – manière élégante de dire qu'ils veulent éviter que certains requins ne s'approprient trop de parts du gâteau au détriment des autres. D'ailleurs, si Messier est aujourd'hui inquiété, c'est suite à la plainte déposée par une association de petits actionnaires, qui estime qu'il a fait perdre cinquante milliards d'euros à un million de petits porteurs, pendant que lui-même s'enrichissait.

Ces règlements de comptes au grand jour révèlent donc les pratiques douteuses (même selon leurs propres critères) qui existent dans les milieux financiers et industriels, où des dirigeants d'entreprises se servent de leur pouvoir pour s'en mettre plein les poches, au lieu de défendre les

intérêts de tous les actionnaires qu'ils sont censés enrichir. Parfois, certains, comme Messier, Pinault ou Le Floch-Prigent, se font épingler et ont affaire à la justice ; ils peuvent même être condamnés à de la prison. On nous les présente alors comme les brebis galeuses d'un système qui, par ailleurs, fonctionnerait bien, avec ses codes et ses lois.

Mais en fait, c'est tout le système qui permet ce genre d'escroquerie, à commencer par la première qui réside en ce qu'une infime minorité de possédants s'approprie la majeure partie des richesses créées par les travailleurs. Ainsi, il n'est pas reproché à Messier d'avoir spéculé, ce qui est la façon « normale » pour les détenteurs de capitaux de s'enrichir au jeu de la Bourse, mais de l'avoir fait hors délais !

Ce sont ces affairistes, dont certains contreviennent même à leurs propres lois, que l'on nous présente comme étant des « décideurs » indispensables à l'économie capitaliste. Ils décident, en effet, mais uniquement en fonction de leur intérêt personnel. Et si cet intérêt leur dicte de licencier d'un coup des centaines ou des milliers de travailleurs, ils le font sans états d'âme, pourvu que cela leur rapporte encore plus, sans encourir les foudres de la loi... ou de leurs actionnaires qui considèrent au contraire que c'est de la bonne gestion. Et ce sont ces gens-là qui contrôlent la production et la distribution des richesses et qui dirigent, avec les hommes d'État à leur service, toute la société.

M. L.

### • Executive Life

# Le secret des magouilles financières tient à bien peu de choses

Dans une interview, un homme d'affaires a révélé être celui qui avait dénoncé à la justice américaine les magouilles du Crédit Lyonnais dans l'affaire d'Executive Life. Il voulait se venger du Crédit Lyonnais, responsable, selon lui, de démêlés qu'il avait eus avec la justice.

En 1991, le Crédit Lyonnais avait, par l'intermédiaire de l'assureur Maaf, racheté cette compagnie d'assurance américaine pour le compte de sa filiale Altus, opération illégale selon la loi américaine. Pour mettre fin aux poursuites judiciaires et venir en aide à Pinault, le grand ami de Chirac, impliqué dans cette affaire, l'État français avait conclu un accord avec la justice américaine en décembre dernier et versé 585 millions de dollars, pris sur l'argent des contribuables. Mais l'État n'a rien demandé à Pinault, qui pourtant aurait gagné entre 1 et 1,3 milliard de dollars à cette occasion et s'en est sorti avec une amende de 185 millions de dollars.

Il aura donc fallu qu'un homme veuille

se venger de la banque pour que l'affaire soit révélée au grand jour. Sinon, toutes les magouilles financières autour d'Executive Life seraient sans doute restées dans l'ombre. Car, en revanche, 99 % et plus des trafics qui se livrent dans le monde des affaires, sous couvert du « secret bancaire », restent inconnus du commun des mortels, qui n'en paient pas moins les conséquences.

Mais ce n'est pas une fois par hasard, c'est toujours que l'on devrait avoir le moyen de savoir ce que ces gens-là traitent. Le secret bancaire doit être aboli. Toute la population, tous les travailleurs doivent pouvoir exercer leur contrôle sur les transferts de capitaux d'un compte à un autre, doivent savoir combien est payé chaque dirigeant, ou encore combien de dividendes empochent les actionnaires, bref, qui profite de ce monstrueux gâchis des richesses qu'on leur demande ensuite de payer.

M. L.

## Encore de l'amiante dans les établissements scolaires

**La grève déclenchée par les enseignants d'une école primaire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris vendredi 18 juin, suite à la découverte d'amiante dans les locaux, vient rappeler que de très nombreux établissements scolaires ont été construits en utilisant ce matériau, exposant élèves et personnels.**

Dans cette école parisienne, il a fallu qu'une institutrice, retraitée, apprenne qu'elle était atteinte d'un cancer lié à l'amiante, un mésothéliome, pour que des contrôles soient faits et qu'on découvre de l'amiante dans les faux plafonds des toilettes et dans les dalles du sol de plusieurs salles de classe. Suite à ces découvertes, des travaux ont été commencés, mais pas terminés. Aussi la poussière d'amiante a-t-elle continué à tomber à même le sol durant plusieurs semaines au retour des vacances de Pâques, ce qui a mis en colère, à juste titre, instituteurs et parents.

Les risques liés à l'utilisation de l'amiante sont connus depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Et depuis les années 1960, on sait que l'inhalation d'amiante

entraîne à la longue des cancers comme les mésothéliomes, des tumeurs de bronches, ou encore une autre maladie des poumons, l'asbestose, qui aboutit à une insuffisance respiratoire grave et irréversible, doublée d'une insuffisance cardiaque, la maladie pouvant se déclarer des années après. Les patrons des entreprises qui produisaient ou utilisaient de l'amiante, comme Eternit, Saint-Gobain, les chantiers navals, Alstom ou la Sollac, ont fait pression pour que l'État ferme les yeux durant de longues années, durant lesquelles des milliers de salariés ont été exposés à ce risque.

Ce risque existe aussi dans les établissements scolaires. Le flocage est interdit dans les constructions neuves depuis 1978. Mais bien des établissements scolaires ont été construits avant cette date. Et ce n'est que depuis 1996 qu'un recensement de tous les bâtiments ouverts au public qui contiendraient un flocage ou un calorifugeage d'amiante est imposé, contrôle qui doit être suivi d'une surveillance régulière. Mais ce décret reste très insuffisant. Comme le montre

le cas de cette école, encore faut-il que les travaux soient faits rapidement.

Pour tous les élèves et surtout pour tout le personnel exposés durant plusieurs années à l'amiante, le mal est fait. Des enseignants commencent ainsi à découvrir qu'ils sont atteints d'un cancer, une fois à la retraite, puisque la maladie ne se déclare que tardivement. L'institutrice contaminée dans cette école parisienne est décédée fin avril, sa maladie n'ayant été reconnue comme maladie professionnelle que quelques jours auparavant.

Ce risque concerne des dizaines de milliers de salariés. D'après certaines études, il pourrait y avoir 100 000 morts de l'amiante d'ici 2025, peut-être plus, car ces calculs reposent sur l'hypothèse que le risque d'exposition est désormais supprimé, ce qui, comme on peut le constater, est plus qu'incertain. La liste des victimes des capitalistes de l'amiante continue de s'allonger.

Aline RETESSE

## • Nantes Contre l'expulsion d'enfants sans papiers

### Des écoles occupées

Dès la mi-mai on a su que des familles vivant dans la région nantaise avec leurs enfants, demandeuses d'asile, étaient déboutées et allaient être expulsées. Cela concerne 80 familles, avec 130 enfants souvent scolarisés depuis des mois, voire des années.

Cette mesure est à l'initiative de la préfecture, en accord avec le département – qui vient de passer à gauche – et de la ville de Nantes, dont Ayrault est le maire PS. Elle a été posée en même temps que se tenait à Nantes le Forum mondial des droits de l'homme. Entre les belles paroles et les actes, la distance est longue.

Dès juin, vingt hommes, neuf femmes, deux enfants de moins de 16 ans, cinq couples sans enfants, quatre familles

avec enfants n'ont plus d'hébergement.

Pour s'opposer à cette situation, un « collectif Enfants étrangers, Citoyens solidaires », composé d'enseignants et de parents mobilisés, s'est formé pour la défense du droit des enfants étrangers à poursuivre leur scolarité en France, entourés de leurs parents « dans des conditions décentes et dans le cadre de la convention internationale des droits de l'enfant ».

Les écoles, touchées par la mesure préfectorale, sont occupées à tour de rôle : à Saint-Sébastien, à Nantes, à Saint-Herblain. Les réunions du collectif touchent plus d'une centaine de personnes. Une femme enceinte, avec ses enfants, a été logée dans les locaux associatifs de la Manu,

où s'est déroulée une réunion publique du collectif. La mairie l'a fait évacuer, ce qui n'a fait que renforcer la détermination à poursuivre la lutte.

Le syndicat FSU des enseignants a proposé d'appeler jeudi 24 juin à une journée d'action, avec préavis de grève, avec l'approbation de l'assemblée du collectif. Des occupations d'écoles étaient prévues durant la semaine ainsi qu'un pique-nique.

La mobilisation continue et personne ne veut que les mesures du gouvernement prennent effet, malgré le silence des élus municipaux.

Pour contacter le collectif :  
téléphone : 06 79 15 05 47  
adresse e-mail : collectifenfantsetrangers@yahoo.fr

## • Éducation nationale

### Un choix social dans la baisse des crédits

Un des premiers secteurs de l'Éducation nationale touchés par les restrictions budgétaires est la MGI (Mission générale d'insertion).

La MGI prend en charge les élèves de plus de seize ans exclus du système scolaire, dans le but de les réinsérer. Cela concerne deux catégories de jeunes : d'abord les « primo-arrivants », à savoir des jeunes étrangers arrivés en France en cours d'année scolaire. Ceux qui ne parlent pas le français doivent être orientés dans des classes spécialisées de français langue étrangère (FLE) en fonction des places disponibles, ce qui n'est pas évident. Il faut par ailleurs tester les connaissances de ceux qui maîtrisent la langue pour pouvoir les placer dans des classes correspondant à leur niveau.

L'autre volet des actions menées par la MGI, et la plus importante par le nombre, concerne les jeunes en échec scolaire. Chaque année, ils sont 80 000 à sortir du système scolaire sans diplôme et, par différentes actions, la MGI les aide à préparer leur examen, ou leur trouve une place en apprentissage. Il faut donc à la fois des enseignants pour assurer des cours et des contrôles de connaissances, et un personnel spécialisé pour se charger des entretiens individuels avec les élèves en difficulté.

Alors que le nombre de ces entretiens augmente (plus de 70 000 « actions » ont été menées l'an passé), la MGI voit les crédits qui lui sont alloués baisser pour la deuxième année consécutive. Déjà, dans l'académie de Créteil, des enseignants ont touché leur salaire avec plusieurs mois de retard, en prenant sur les crédits de l'année prochaine. Et, pour l'année scolaire 2004-2005, la réduction annoncée est telle qu'elle se traduira par des postes supprimés. Or, beaucoup d'enseignants en MGI ont un statut précaire, les places aux concours de titularisation étant infimes, et cela vaudra donc dire des licenciements.

Les conséquences seront aussi graves pour les élèves en difficulté, qui vont être de plus en plus nombreux à se retrouver sur le carreau, c'est-à-dire à traîner dans les rues et les cités, car ils ne peuvent espérer trouver un emploi dans le contexte actuel.

En s'en prenant à la MGI, le ministère de l'Éducation nationale fait un choix social. Il exclut du système scolaire les élèves des milieux les plus défavorisés, qu'il s'agisse des jeunes immigrants récemment arrivés ou d'élèves des quartiers populaires qui, faute d'un environnement favorable, ont du mal à suivre des études.

### Pas de paroles, des moyens !

« La lecture, l'écriture et le calcul doivent retrouver toute leur place. On a peut-être voulu apprendre trop de choses aux enfants alors que l'école ne peut pas tout faire. » C'est ce que vient de déclarer Fillon, nouveau ministre de l'Éducation.

Belle découverte ! Il fait semblant d'inventer la poudre, mais le grand sage Fillon ne fait là que répéter ce que ses prédécesseurs, de droite comme de gauche, disent depuis des décennies les uns à la suite des autres.

Mais pour faire que demain les 15 % d'enfants qui

ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture à l'entrée en sixième puissent le faire, il faut les moyens correspondants.

Fillon a fait sa déclaration à l'occasion de la visite d'une classe de cours préparatoire à petit effectif. Des effectifs par classe allégés pour apprendre à lire, à écrire et à compter, il en faudrait effectivement partout où c'est nécessaire. Mais le mettre en place coûterait évidemment bien davantage que les belles paroles du ministre qui, elles, ne coûtent rien.

M. R.

• Russie

# La guerre déborde la Tchétchénie

**Lundi 21 juin, des commandos indépendantistes tchétchènes ont à nouveau fait parler d'eux dans le Caucase russe, notamment dans la république fédérée d'Ingouchie, voisine de la Tchétchénie, où ils ont non seulement attaqué des objectifs militaires au cœur de la capitale, Nazran, mais réussi à tuer le ministre et le vice-ministre de l'Intérieur ingouches, ainsi que divers personnages impliqués dans le maintien de l'ordre, dont les trois principaux procureurs de cette république.**

Le mois dernier, cette fois en Tchétchénie même, c'était le président pro-russe local, Kadyrov, et plusieurs de ses collaborateurs qui étaient tués par une bombe placée sous la tribune

officielle lors des cérémonies commémorant la victoire militaire soviétique sur l'Allemagne nazie.

Les indépendantistes tchétchènes, à l'origine de cet attentat comme des dernières attaques en Ingouchie, prouvent ainsi à nouveau que, malgré les rodomontades du président russe Poutine, ce dernier est loin d'avoir « normalisé » la situation en Tchétchénie. Malgré la présence de 80 000 soldats russes sur place et malgré le fait qu'il s'appuie sur les bandes armées du clan des Kadyrov, auquel le Kremlin a donné carte blanche pour tenir en main la population tchétchène en la terrorisant, Poutine peut affirmer avoir mis hors d'état de nuire « bandits et terroristes » (car il ne parle jamais d'indépendantistes), il n'en est rien.

Les autorités russes, on vient

d'en avoir la preuve coup sur coup, sont même incapables de protéger leurs marionnettes locales, tel le président-gangster Kadyrov, ou les plus hauts responsables du maintien de l'ordre dans les régions proches de la Tchétchénie. Celle-ci est occupée militairement et entourée d'un cordon de troupes censé l'isoler de ses voisines, elles-mêmes soumises à la loi martiale. L'ancien président ingouche, élu, mais pas assez ferme au goût de Poutine, a été remplacé par un général de la FSB, l'ex-KGB, la police politique. Mais rien n'y fait : c'est tout le Nord-Caucase qui s'enflamme périodiquement, sans que les autorités russes y puissent grand-chose.

Le 21 juin d'ailleurs, les indépendantistes tchétchènes n'ont pas seulement frappé dans la capitale ingouche. Ils ont pu le

faire simultanément en plusieurs points de l'Ingouchie – prenant d'assaut des casernes de gardes-frontières, d'OMON (les CRS russes), enlevant des postes de contrôle militaire sur les routes, dont la voie express fédérale « Caucase » qu'ils ont coupée – ainsi que dans la capitale du Daghestan, une république située plus à l'est. Rien qu'à Nazran, selon les données de la police d'Ingouchie, 80 combattants auraient participé à l'attaque du ministère de l'Intérieur et une centaine d'autres à celles de bâtiments et bases militaires, apparemment sans que les forces de l'ordre les repèrent ou soient en mesure de les intercepter. Et cela, dans la capitale ingouche, quadrillée par l'armée et la police ! Cela laisse imaginer la liberté de mouvement dont les indépendantistes, plus ou moins aidés par la population locale ou

les réfugiés de Tchétchénie, bénéficient dans le reste de la région.

Le lendemain de ces coups d'éclat des indépendantistes tchétchènes, le ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie ne pouvait faire moins que de publier un communiqué où il prétendait « contrôler totalement la situation dans la république » d'Ingouchie. Le ridicule, lui, au moins ne tue pas. Et la chose serait risible si, derrière cette guerre des communiqués destinée à rassurer la population russe, sans y parvenir, il n'y avait une autre guerre, ô combien meurtrière : celle que le Kremlin mène à tout un peuple depuis dix ans en Tchétchénie et qui a, depuis longtemps déjà, largement débordé dans les régions voisines.

Pierre LAFFITTE

• Pologne

# La mort de Jacek Kuron

**Décédé le 17 juin à Varsovie, à l'âge de 70 ans, Jacek Kuron était représentatif d'une génération de militants, dont les choix politiques ont lourdement pesé sur l'évolution de la Pologne au cours des quarante dernières années.**

Jacek Kuron se fit surtout connaître en 1965 lorsqu'il fut exclu du Parti Ouvrier Polonais (PC), puis condamné à trois ans de prison, pour avoir signé avec Karol Modzelewski une « lettre ouverte au Parti Ouvrier Polonais ». Après avoir brossé un tableau de la Pologne d'alors et tenté d'y analyser les rapports de classes, Kuron et Modzelewski en déduisaient un programme révolutionnaire pour la classe ouvrière polonaise.

Ce texte exprimait la rupture radicale de nombreux militants, souvent issus des rangs des partis stalinien au pouvoir, avec la dictature stalinienne, en même temps qu'une prise de position sans équivoque en faveur de la révolution socialiste, du communisme et du prolétariat. Revenant sur les événements de 1956 en Pologne et en Hongrie, il faisait également une critique sévère et lucide de l'opposition de gauche réformiste qui, en jouant la carte

de la bureaucratie libérale contre la bureaucratie au pouvoir, portait une « grande responsabilité dans l'étouffement de la révolution en Pologne et dans son écrasement en Hongrie ».

Durant les trois décennies qui suivirent les événements de 1956, cette génération de militants eut le courage de résister à la dictature et, à l'image de Kuron, elle l'a souvent payé d'années de prison et de vie dans l'illégalité. En revanche, ces militants ont progressivement abandonné le terrain politique de la classe ouvrière, par opportunisme d'abord, par conviction ensuite, pour finir derrière la réaction catholique.

Pourtant, nombre de ces militants avaient compris, après les grèves de la Baltique en 1970 et après celles d'Ursus et de Radom en 1976, que seule la classe ouvrière avait la puissance nécessaire pour mettre fin à la dictature au pouvoir. C'est avec cette conviction que Kuron participa en 1976 à la fondation du Comité de Défense des Ouvriers (KOR).

Lorsqu'une nouvelle vague de grèves secoua le pays durant l'été 1980, c'est tout naturellement que Kuron, Michnik et d'autres se retrouvèrent aux côtés des



Kuron avec Walesa, en octobre 1991.

ouvriers de Gdansk. Mais c'est précisément au moment où ils allèrent vers la classe ouvrière que ces militants cessèrent de se revendiquer du marxisme révolutionnaire, pour adopter les idées plus ou moins social-démocrates en vogue dans l'intelligentsia contestataire de l'époque.

Ils contribuèrent avec Lech Walesa et le nouveau syndicat Solidarité à mettre le mouvement ouvrier polonais à la remorque de démocrates pro-occidentaux, avant de le subor-

donner à des courants nationalistes et franchement réactionnaires. Ainsi, la lutte des ouvriers polonais contre le pseudo-socialisme imposé par l'URSS n'allait nullement aboutir à un régime socialiste plus respectueux des droits des travailleurs. Elle servit de tremplin à des politiciens pressés d'ouvrir la porte à des capitalistes avides, liquidant une grande partie des lois sociales qui protégeaient un peu la classe ouvrière polonaise, et précipitant une grande partie de la population dans la misère.

Le fait est qu'après des années de courageux combats, Kuron, comme d'autres représentants de cette génération de militants, a fini en dignitaire du régime mis en place par Solidarité et qui, après la chute du dictateur Jaruzelski, allait accomplir cette transition. Kuron accepta ainsi d'être ministre du Travail, et à ce titre complice de la politique antiouvrière du gouvernement Mazowiecki, avant de se retirer progressivement de la vie politique.

Roger MEYNIER

# Les ventes d'armes ne connaissent pas la crise

Un institut suédois, l'Institut international pour la paix, le Sipri de Stockholm, vient de publier ses chiffres annuels sur les ventes d'armes. Ils montrent que le commerce de celles-ci est en expansion : + 11 % en 2003. Il avait ralenti à partir de 1989, après la chute du mur de Berlin, mais il a repris de plus belle depuis 1998. Sur les deux dernières années écoulées, la progression approche les 20 %.

Près de mille milliards de dollars sont ainsi consacrés à cette industrie de mort, soit plus que la dette des pays pauvres ou dix fois plus que les sommes consacrées à lutter contre le sous-développement. Une autre enquête lancée récemment par Amnesty International et une association caritative, Oxfam, indique qu'il y aurait actuellement 639 millions d'armes dans le monde, produites par un milliard d'entreprises.

Les cinq États les plus dépensiers sont les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, la Chine et... la France. Hégémonie mondiale oblige, les États-Unis sont évidemment parmi les plus dépensiers. Depuis le 11 septembre, leurs dépenses militaires

ont littéralement explosé, pour la plus grande satisfaction des marchands de canons américains, ce qu'on appelle parfois le « complexe militaro-industriel », et l'actuelle administration américaine voudrait encore engager des dépenses supplémentaires dans les cinq ans à venir. Mais d'ores et déjà, les

France, Russie et Chine – sont également... les cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Autant dire que ces pays étant juges et parties en matière militaire, ce que le rapport suédois appelle « l'impuissance des pouvoirs en place à venir à bout de ces marchands de mort » n'a pas fini de durer.

Au total, les pays riches représentent 75 % des dépenses militaires mondiales alors que leurs populations respectives ne représentent que 16 % de la population mondiale. Rapportées au nombre d'habitants, ces dépenses représentent, à l'échelle mondiale, 152 dollars par habitant, c'est-à-dire à peu près de quoi financer six mois d'existence pour ceux qui font partie des 20 % d'habitants les plus déshérités.

Un beau gâchis qui durera tant que les gouvernements resteront sous la coupe des financiers et des industriels, et en particulier ceux de la mort, ici les Lagardère, Dassault et consorts.

J. F.

## Fichage tous azimuts

Depuis le 28 mai dernier, les passagers aériens en provenance de l'Union européenne à destination des États-Unis (et du Canada) sont tenus de répondre à un questionnaire comptant 34 questions, notamment celle-ci : « Acceptez-vous le transfert de vos données personnelles vers les États-Unis ? » Un refus de répondre annule l'embarquement.

Il y a dix-huit mois, la Commission européenne avait jugé le transfert de ces données « inacceptable ». Depuis, prenant finalement en compte non plus les intérêts des passagers mais ceux des compagnies aériennes européennes, elle a enterré la hache de guerre et accepté 34 des 39 données demandées par les États-Unis.

Les passagers en provenance des 25 pays de l'Union sont donc tenus de se plier à des mesures que les États-Unis justifient évidemment par la nécessité de lutter contre le terrorisme. Un prétexte qui a le dos large, depuis le 11 septembre 2001, et qui justifie toutes les entorses aux libertés individuelles, pourtant théoriquement sacro-saintes outre-Atlantique.

Aux États-Unis, les pouvoirs publics veulent utiliser ces données pour accorder un code couleur à chaque passager, qui sera classé selon sa plus ou moins grande dangerosité, du passager sans problème (en vert) au passager dangereux, à n'embarquer sous aucun prétexte (en rouge, bien sûr).

La seule note rassurante dans cette information qui présage un fichage en règle des passagers à destination des États-Unis, et qui risque de générer des abus de toutes sortes, c'est qu'on nous dit par ailleurs que le système de fichage mis au point outre-Atlantique pour gérer toutes ces informations, avec l'assistance intéressée du marchand de canons Lockheed Martin, a pris du retard. Aux États-Unis aussi, les associations de défense des droits de l'homme et des parlementaires contestent. Du coup, la mise en service du système, d'abord annoncée pour la mi-2004, est reportée de mois en mois. Un petit sursis avant de se retrouver dans le « meilleur des mondes » ?

J. F.

## • Constitution européenne

# Ce sont toujours les pays les plus riches qui feront la loi

Les chefs de gouvernement des 25 pays de l'Union européenne viennent de se mettre d'accord sur un projet de constitution qui devrait être ratifié par chacun des États avant d'entrer en application. En fait « d'accord historique », comme l'a présenté Chirac, ce projet ne change pas grand-chose à ce qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire que l'Union européenne est et restera dépendante des marchandages entre les pays les plus riches et les plus puissants.

La « grande révolution » serait paraît-il que, doréna-

regroupe aujourd'hui 25 États avec un total de 454,9 millions d'habitants, cela veut dire qu'une décision, pour être valable, doit recueillir l'assentiment de 14 États regroupant 295,7 millions d'habitants.

Quand on fait le compte, on s'aperçoit que cela représente un peu moins que le regroupement des quinze États les plus riches, et que cela laisse à la marge les huit pays de l'ancien bloc de l'Est, ainsi que Chypre et Malte. Ces dix États, dont le nombre ne suffit pas, et de loin, à permettre une oppo-



vant, des décisions pourraient être prises à la majorité et non plus seulement à l'unanimité des États membres. Seulement, avant toute chose, il a été arrêté que trois domaines, et non des moindres, resteraient soumis à cette fameuse règle de l'unanimité, et qu'il suffirait donc du veto d'un seul État pour s'opposer à tout changement. Il s'agit de la fiscalité, du domaine social et des lois pénales.

Pour le reste, les décisions pourraient donc être prises « à la majorité ». Mais des règles strictes ont été mises au point pour aménager cette pseudo-liberté majoritaire. Ainsi, pour qu'une décision soit valable, il faut qu'elle recueille au sein du Conseil, regroupant les chefs d'État des pays membres, ou certains de leurs ministres quand il s'agit d'un sujet spécifique et limité, le vote de 55 % des États regroupant 65 % de la population globale de l'Union. Comme l'Union européenne

situation en bonne et due forme, regroupent au total 74,5 millions d'habitants, or il faudrait totaliser 159,2 millions d'habitants pour pouvoir s'opposer aux décisions des autres.

À l'inverse pour la coalition franco-allemande, qui représente à elle seule 142,6 millions d'habitants, il suffit d'une alliance avec un pays de moyenne importance pour mettre en échec toute décision contraire à ses vues. Rien ne peut se décider sans elle. Elle se retrouve de fait maître du jeu.

Ainsi dans cette constitution, qui est d'abord un pacte entre affairistes, représentant chacun les intérêts économiques et financiers des grands groupes de leurs pays respectifs, les États les plus riches se sont surtout donné des garanties d'imposer leur volonté aux autres.

Paul SOREL

↳ tats-Unis

# Ses mensonges reviennent dans la figure du candidat Bush

« Nous n'avons aucune preuve crédible d'une collaboration entre le régime de Saddam Hussein et Al-Qaida pour attaquer les États-Unis », a déclaré mercredi 16 juin la commission d'enquête nommée par George W. Bush pour établir les responsabilités dans les attentats du 11 septembre 2001. Une pierre de plus déposée dans le jardin du candidat Bush à l'élection présidentielle qui se tiendra en novembre prochain. Celui-ci a réagi, le 17, en réaffirmant sans sourciller qu'« il y avait une relation entre l'Irak et Al-Qaida ». Il a ajouté que son administration n'avait pas dit que le régime irakien était responsable du 11 septembre. Une tentative de faire diversion puisque personne ne prétend cela !

Bush avait été obligé de nommer une « commission indépendante » parce que les mensonges servis par lui, son gouvernement et son entourage pour justifier l'attaque armée contre l'Irak, devenaient de plus en plus visibles. Cette commission, composée de dix membres, cinq Républicains et cinq Démocrates, a examiné un certain nombre de témoignages mais aussi des milliers de pages de documents confidentiels du gouvernement et des services secrets américains. Mais, si les dix parlementaires y ont eu accès, le public, lui, devra attendre : depuis mars 2003, Bush a pris la précaution de porter le temps de protection des archives d'État américaines de dix à vingt-cinq ans.

La commission d'enquête doit faire connaître ses conclusions définitives dans un rapport fin juillet, elle a d'ores et déjà indiqué cette absence de « preuve crédible » d'une coopération entre Saddam Hussein et Al-Qaida. Or, c'est le lien supposé entre l'ex-dictateur irakien et le mouvement d'Oussama Ben Laden qui avait servi de prétexte, avec l'existence d'« armes de destruction massive » elles aussi restées introuvables, à l'intervention militaire américaine contre le régime irakien.

L'une des notes rappelle que, si Ben Laden avait envisagé l'idée de nouer des liens avec l'Irak au milieu des années quatre-vingt-dix, il

l'avait abandonnée, rebuté par le caractère laïque de l'État irakien. De son côté, le régime de Saddam Hussein n'avait pas donné suite aux demandes du groupe terroriste qui souhaitait un soutien pour l'entraînement de ses hommes.

Cette note inflige donc un démenti aux déclarations mensongères inlassablement répétées, depuis le 11 septembre, par Bush et son entourage. Et que le vice-président Cheney répétait encore à la veille de la publication des deux notes de la Commission.

Le rapport final de celle-ci pourrait être plus nuancé, et son contenu pourrait même être en recul par rapport aux notes préliminaires, dit-on. En attendant, celles-ci confirment que les prétextes mis en avant par l'administration Bush pour intervenir en Irak n'étaient que de gros mensonges destinés à obtenir le soutien sans faille de l'opinion publique américaine. Les États qui s'engagent dans une guerre n'ont pas pour habitude de dire la vérité à leur population pour justifier leur engagement militaire, ni d'afficher leurs vraies raisons. Lors de leur engagement au Viêt-nam au début des années soixante, les États-Unis avaient monté une provocation pour justifier leur intervention. Quand le pot aux roses avait été découvert quel-

ques années après, cela n'avait pas empêché les dirigeants américains de poursuivre encore longtemps leur sale guerre.

Dans un livre paru récemment, l'ex-secrétaire au Trésor américain Paul O'Neill, qui a occupé ce poste au sommet de l'État entre 2001 et 2002, affirme que, dès janvier 2001, dix jours après sa prise de fonction, l'administration Bush examinait la possibilité d'une intervention armée contre l'Irak. « Une nouvelle orientation venait d'être décidée au sommet, raconte O'Neill. L'hypothèse de départ était que le régime de Saddam déstabilisait la région, et qu'il était clairement susceptible de détenir des armes de destruction massive... L'Irak était le sujet principal. » Les attentats du 11 septembre, assaisonnés de quelques mensonges cyniques, leur ont fourni le prétexte pour exécuter un projet déjà bien préparé.

Que les mensonges soient avérés n'empêche pas les actuels dirigeants américains de les répéter et également de poursuivre l'occupation de l'Irak. Même s'ils se préparent ces jours-ci à confier les clés de la maison Irak à un gouvernement local à leur botte, ils entendent y conserver la réalité du pouvoir.

Cette politique sera peut-être sanctionnée à la pro-

chaine élection présidentielle, et il reviendrait à l'adversaire démocrate, Kerry, qui a soutenu la guerre de Bush en Irak, de trouver le moyen de la poursuivre. Mais on aura pu voir que la guerre « morale » du « Bien contre le Mal », et autres fadaïses, a été décidée

par des sinistres crapules, cyniques et sans scrupules, et d'autant plus dangereux que les moyens dont ils disposent, dans le cas des dirigeants des États-Unis, peuvent être immenses et destructeurs.

Jacques FONTENOY

↳ Bush contre Michael Moore

## Faire la guerre, mais pas la montrer

Le film de Michael Moore, cinéaste américain qui vient d'obtenir la plus haute récompense au Festival de Cannes, rencontre les plus grandes difficultés à être distribué aux États-Unis, modèle de liberté, nous dit-on. Ce n'est pas qu'on n'y aime pas le cinéma, et les dollars qu'un film à succès peut rapporter. C'est surtout, peut-on penser, parce que ce film montre crûment les mensonges, les trucages, mais surtout les exactions liées à la politique de Bush junior en Irak.

Il y a quelques semaines, le puissant groupe hollywoodien Disney, dont une des filiales avait pourtant produit ce film, refusait d'en assurer la distribution.

C'est maintenant la MPPA, l'organisation de l'industrie américaine, qui vient de l'inter-

dire aux jeunes Américains de moins de 17 ans non accompagnés, sous prétexte qu'on y voit des « images violentes et perturbantes » et qu'on y entend des mots grossiers. Eh bien m... alors !

Que les mensonges soient une méthode de gouvernement, que l'on bombarde les quartiers de Bagdad et qu'on y torture, dans une guerre contre la population, menée y compris par des soldats dont certains ont de peu dépassé les 17 ans, cela n'émeut pas ces bonnes âmes. Mais qu'un film le montre et fasse entendre dans ses dialogues le langage de tous les soudards, cela n'est pas admissible. Heureusement, dame censure veille sur les jeunes esprits de la dévote démocratie de Bush.

Michel ROCCO

## Quand 82 millions d'Américains rêvent d'avoir plus de 65 ans

Actuellement, 43,6 millions d'Américains ne disposent d'aucune protection sociale, un chiffre qui augmente régulièrement. Mais une étude, récemment publiée aux États-Unis, a décidé de prendre en compte ceux qui ont pu perdre pendant seulement une période de l'année leurs droits à l'assurance-maladie. Elle a ainsi mesuré qu'entre 2002 et 2003, un tiers des Américains de moins de 65 ans, soit près de 82 millions de personnes, ont été privés, à un moment ou à un autre, d'assurance-maladie, et donc du remboursement de leurs frais médicaux pendant une période de plus de six mois au moins.

En effet, aux États-Unis,

l'accès à l'assurance médicale gratuite, le système qui porte le nom de *Medicare*, est réservé aux personnes de 65 ans et plus.

Parmi ces 82 millions d'Américains, il n'y avait pas que des « travailleurs pauvres », mais aussi des salariés dont les revenus pouvaient osciller entre 46 500 et 62 000 euros par an, puisqu'un quart des familles de ce niveau de revenus (environ 350 000 francs par an) ont été touchées. Mais évidemment, le manque de soins a d'abord frappé les catégories de la population les plus défavorisées : les jeunes de moins de 25 ans et les minorités ethniques, soit 60 % des Hispaniques et 43 % des Noirs américains.

Les régions les plus mal loties sont situées dans le sud et l'ouest des États-Unis. Ainsi, au Texas, État longtemps gouverné par l'actuel président, 8,5 millions des habitants de moins de 65 ans, soit près de 44 % de la population, n'ont aucune assurance-maladie.

L'étude attribue cette dégradation du système de santé américain à la hausse du coût des soins, à la dégradation du marché de l'emploi, qui se traduit par le fait que les entreprises proposent de plus en plus des emplois sans cotisations sociales, et bien sûr aux coupes budgétaires successives, initiées aussi bien sous les présidences républicaines que démocrates.

Les États-Unis sont le pays le plus riche du monde, mais le

précédent président, le démocrate Clinton, qui s'était fait élire en promettant de doter tous les Américains d'un système de protection sociale, y a renoncé, tandis que l'actuel président engloutit des milliards de dollars dans le militarisme. L'un comme l'autre veillent à assurer... les profits des grandes entreprises, que ce soit les assureurs ou les marchands de canon.

Des préoccupations qu'on retrouve malheureusement ici aussi, au sein du gouvernement Raffarin qui s'en prend à la Sécurité sociale et qui n'aurait aucune gêne si, au bout du compte, les assurés sociaux d'ici étaient finalement traités à la sauce américaine.

J. F.

## • La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

### Les barres détruites, à quand les reconstructions ?

Mercredi 23 juin devait avoir lieu la démolition des tours Presov-Ravel à La Courneuve en Seine-Saint-Denis. Pour les habitants du quartier, c'est la perplexité et l'inquiétude.

Pendant près de quatre ans, il a fallu que les habitants se battent pour obtenir de ne pas être relogés dans des appartements ressemblant à des taudis, obtenir que le relogement se fasse plus vite, que le déménagement soit payé et que les travaux dans les logements nouveaux soient pris en charge par l'OPHLM. Sur ces deux derniers points, ils n'ont obtenu que très imparfaitement satisfaction. Certains locataires attendent toujours, plus d'un an après, que l'OPHLM refasse le circuit

électrique défectueux de leur nouveau logement.

Pendant ces quatre années, les immeubles déjà dégradés ont périclité à grande vitesse. Il y a eu de moins en moins d'entretien. Au final, c'est toutes les nuits que les derniers locataires risquaient l'incendie à cause des armoires électriques ouvertes à tout vent.

L'administration de l'OPHLM et le Pactarim, l'organisme auquel elle avait sous-traité le relogement, ont utilisé des méthodes indécrites pour faire accepter des logements ne convenant pas, jusqu'à assigner en justice des locataires qui ne demandaient que les travaux réglementaires.

Ceux qui ont été relogés dans les barres adjacentes et ceux qui y habitaient déjà s'attendent à une



nouvelle opération de démolition d'ici quelques années, avec toutes les difficultés de relogement que cela représente vu le manque de logements sociaux. Ils sont partagés entre l'espoir d'être relogés dans un quartier plus tranquille où il y aurait moins de problèmes sociaux, et le risque de se retrouver dans un logement trop petit, trop loin, ou trop cher.

Les programmes de constructions neuves de la mairie tardent à se concrétiser et per-

sonne ne sait vraiment quel en sera le prix. Dans les communes alentour, les relogés de Presov et Ravel se voyaient déjà opposer un veto dans la majorité des cas. Beaucoup n'appréciaient donc pas que la mairie présente l'implosion des tours comme une fête ouvrant sur un avenir meilleur, comme le laissait entendre la banderole apposée sur le bâtiment et se voyant à des kilomètres de distance : « *La Courneuve s'invente un autre avenir* ».

## • Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

### Non à la casse des logements sociaux

C'est en scandant ce slogan que plusieurs dizaines d'habitants de la cité des 3 F à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), appelée aussi « cité rouge », sont arrivés mercredi 16 juin à l'espace Grésillons où le maire (PC) accompagné du préfet et des responsables de l'immobilière 3 F, conviait les habitants pour leur faire part des projets d'évolution du quartier.

Depuis quelque temps déjà, l'amicale des locataires mise au courant du projet de démolition de 317 logements sur 600 (dans le cadre de la loi Borloo) avait montré son désaccord total avec cette idée de raser des logements sociaux. Du coup, différentes affiches et calicots sont apparus aux balcons pour exprimer les désaccords.

La réunion animée par un

professionnel de France 3 de Saga-Cité commençait par la présentation du projet pour l'ensemble du quartier des Grésillons. Mais elle s'est vite poursuivie par l'intervention des locataires qui ne comprenaient pas pourquoi on allait raser des logements sociaux alors que tout le monde sait bien qu'il en manque.

S'il y a, ou s'il y a eu des trafics de drogue dans la cité, ce n'est pas en supprimant la moitié des logements qu'on va régler le problème. Et surtout, les locataires intervenaient pour parler de leur crainte de ne pas retrouver des conditions de logement équivalentes. S'ils sont au même prix, les logements ne seront-ils pas plus petits ou, à surface équivalente, devra-t-on payer beaucoup plus cher ?

Les réponses de la mairie ne semblaient pas satisfaisantes car tout en parlant de 600 nouveaux appartements, il était question de 400 en location et de 200 en accession à la propriété. Et il est clair que la très grande majorité des locataires des 3 F comme d'une grande partie de Gennevilliers n'a pas les moyens d'accéder à la propriété, même si certains payent depuis trente ans un loyer qui a permis largement d'amortir la construction.

Gennevilliers compte déjà 65 % de logements sociaux, répondait le maire, et il n'est pas question pour lui de glisser à 66, 67 ou à... 70 %. Il est vrai qu'il y a une très grande disparité entre des communes très proches. Mais cela correspond très exactement aux quartiers riches et

aux quartiers pauvres. Pourquoi les logements sociaux devraient-ils être synonymes de construction bâclée ou de cité dortoir ? Les logements dits « sociaux » de Neuilly (2 %) semblent très accueillants et ne dénotent pas avec les autres. Logement social devrait être simplement synonyme de logement pour petits budgets. À charge pour l'État de compenser là où il le faut de façon à ce que les logements soient corrects partout.

La moindre des choses serait de demander l'avis des locataires et de faire les réhabilitations nécessaires en fonction de leur avis. Peut-être faudrait-il mieux raser les logements insalubres qui restent malheureusement sur Gennevilliers plutôt qu'une de ces tours, même si, d'un point de vue architectural, on a déjà vu mieux. Cela ne semble pas être l'avis de la mairie et des pouvoirs publics. Pour les locataires, qui ne veulent pas voir leur situation se dégrader à l'occasion d'une opération de réhabilitation, la lutte est donc plus que jamais nécessaire.

Ils ont donc organisé une conférence de presse mardi 22 juin en présence de plus d'une quarantaine de locataires et attendent de pied ferme la réunion du conseil municipal qui doit se tenir le 23 juin.

## • Île-de-France

### C'est l'été, bus et métro augmentent

Chaque année à la même période, le syndicat des transports d'Île-de-France procède à une augmentation générale de l'ensemble des tarifs des transports publics. Ce sont des augmentations annuelles régulières, importantes, systématiquement supérieures à l'inflation déclarée.

Pour cette année, l'inflation est officiellement estimée à 0,9 %. À partir du 1<sup>er</sup> août, le carnet de tickets de métro et de bus parisiens coûtera 10,50 euros au lieu de 10, le ticket à l'unité sera vendu dorénavant 1,40 euros, avouant une hausse de dix centimes. Pour l'abonnement mensuel, la carte Orange utilisée largement par l'ensemble des travailleurs de la région parisienne, la hausse moyenne sera de 3,5 %. Pour les zones dites 1 et 2, la hausse sera de 5 %, elle était déjà de plus de 5 % l'année dernière et le prix du coupon mensuel va dépasser les 50 euros, au nom de la lutte pour une plus grande égalité de tarifs entre tous les usagers !

L'existence d'un réseau de transport en commun est une nécessité pour l'activité dans les grandes agglomérations urbaines. Les premiers bénéficiaires dans les faits en sont les employeurs, dont les salariés doivent parfois parcourir des dizaines de kilomètres entre leur domicile et le lieu de leur travail, et les commerces des centres-ville dont les clients peuvent venir de fort loin. Plutôt que de racketter les usagers qui n'ont guère le choix, il serait plus logique et plus juste que les grandes entreprises en assument les frais et que l'utilisation des transports soit rendue gratuite pour les usagers.

En Île-de-France, les usagers payants contribuent pour 25,7 % au financement des transports publics qui représente environ 1 milliard d'euros sur l'année. Une bonne partie de cette somme pourrait être économisée simplement par la suppression de tous les frais qu'occasionnent la fabrication, la vente et le contrôle des titres de transport.

Alain VALLER

## • Bordeaux

### Augmentations scandaleuses des transports publics

Sous prétexte de « *développer les déplacements en transport en commun* », les pouvoirs publics de la ville de Bordeaux ont décidé d'augmenter de près de 130 % les tarifs des principaux parkings de la ville pour les « non-résidents bordelais »,

c'est-à-dire pour les travailleurs qui viennent quotidiennement de banlieue travailler dans le centre-ville. Celui qui payait 39 euros d'abonnement mensuel devra débours 90 euros à partir du 1<sup>er</sup> août.

Parallèlement, avec la fin

des travaux d'installation des lignes de tramway, la carte hebdomadaire de cinq trajets aller-retour, utilisée par les travailleurs qui empruntent les transports en commun, a été remplacée par une carte hebdomadaire qui vaut 25 % plus cher !

## • Dans la Vienne

### Suppressions d'emplois en cascade

Dans la Vienne, la fin de l'année 2003 avait déjà vu l'annonce de près de 300 suppressions de postes chez Michelin à Poitiers, puis d'une centaine d'autres dans le Châtelleraudais. Mais les six premiers mois de 2004 totalisent près d'un millier de pertes d'emplois dans le département. Ainsi, 140 salariés sont licenciés chez France-Champignon, à Châtellerault (de plus, 329 emplois dans les caves liées à cette usine sont menacés), 60 suppressions de postes sont prévues à Autoliv-Isodelta, et la liste comprend Candia, de nouveau Michelin, Schneider-Electric, etc.

Face à cette situation catastrophique pour de nombreuses familles ouvrières, les responsables politiques et les élus, de droite comme de gauche, font assaut de déclarations de soutien aux salariés concernés par ces suppressions de postes. Au-delà de ces prises de position de pure forme, aucun ne propose de contraindre en quoi que ce soit les licenciés. Bien au contraire, puisque les patrons touchent des aides publiques votées par ces mêmes élus au prétexte de sauver l'emploi (!).

Ainsi, l'usine Autoliv-Isodelta, qui avait déjà bénéficié, il

ya quelques années, de subventions publiques indirectes pour son raccordement au réseau de gaz naturel, s'est vu attribuer, en février 2004, 150 000 euros de subvention par le Conseil régional au grand complet, droite et gauche confondus. Les dirigeants du fonds d'investissement Butler, quant à eux, qui ont repris France-Champignon, annoncent cyniquement que la fermeture du site de Châtellerault leur fera économiser 2,7 millions d'euros et affichent leur mépris à l'égard de travailleurs qui en sont parfois à leur troisième licenciement. Ceci n'empêche pourtant pas certains membres du tout nouvel exécutif de gauche du Conseil régional de se féliciter du fait

que Butler ait touché récemment une aide régionale. Il est vrai que l'un des vice-présidents PS de ce conseil, J-F. Fontaine, patron d'un chantier naval en Charente-Maritime, possède une confortable fortune qui lui a valu d'entrer dans le classement du mensuel *Capital*...

Les travailleurs ne peuvent décidément compter que sur eux-mêmes pour se défendre. Des mesures comme l'interdiction des licenciements, le contrôle des comptes des entreprises par les travailleurs, la mise à contribution des fortunes personnelles des actionnaires pour garantir les salaires et l'emploi sont des nécessités vitales pour le monde du travail.



## • Vatech - JST (Lyon)

### Coup de colère contre les licenciements

Chez Vatech-JST à Lyon, parmi les 108 suppressions de postes prévues depuis janvier nous nous attendions à ce que plusieurs dizaines se traduisent par des licenciements sans solution. L'annonce des premiers noms a provoqué une telle indignation que presque tout travail a cessé par solidarité. Les travailleurs exigent que, au moins, tous les licenciés se voient proposer une solution acceptable.

Quelques noms de licenciés ont été connus dès le mercredi 9 juin en fin de matinée. Au Montage des gros transformateurs un jeune ouvrier en équipe du matin, bien connu de tous, qui de plus a eu un grave accident du travail il y a à peine quelques mois, était le premier de la liste. Cela a provoqué la colère de ses collègues. Ceux-ci n'ont pas pris le travail le lendemain matin et ont entraîné tous les ouvriers du poste. Ils sont tous allés au portail attendre l'arrivée des travailleurs en journée.

Presque personne n'est donc rentré dans les ateliers ou les bureaux. Sauf le directeur et les cadres qui ont pu rentrer, mais à pied, comme tout le monde, et non en voiture comme ils en ont habituellement le privilège.

L'indignation était d'autant plus générale que l'on pouvait craindre d'apprendre les autres noms dans la journée. En fait la plupart d'entre nous préféreraient savoir plutôt que d'attendre dans l'incertitude pesante. Nous sommes donc montés, tous ensemble, dans les bureaux pour interpellier le directeur qui tenait meeting aux principaux cadres. Après une heure de palabres sans résultat nous sommes repartis dans les ateliers pour interpellier les chefs d'ateliers et de services pour qu'ils disent enfin les noms. L'ambiance était très lourde lorsqu'ils ont fini par les révéler, atelier par atelier en fin de matinée. Évidemment après, c'était encore plus tendu.

Cela a provoqué une colère d'autant plus grande que, parmi la trentaine de salariés ainsi désignés, il était visible que, pour une bonne part, les cas les plus problématiques avaient été choisis malgré leurs prétendus « critères objectifs ». Du coup le mouvement a continué tout l'après-midi, les compagnons de plusieurs ateliers ou services allant exiger que la direction trouve une solution pour « sauver » tel ou tel compagnon du secteur.

Vendredi 11 juin, le même scénario s'est déroulé. L'équipe du matin a entraîné une nouvelle fois toute l'usine dans le mouvement de solidarité. Et la direction a vu revenir des groupes de travailleurs défendre un de leurs collègues licenciés. Deux ou trois projets de licenciements ont ainsi été annulés, ce qui, bien sûr, a été un encouragement pour tous.

Correspondant LO

## • Borloo et le travail au noir

### Borloo vise les travailleurs, pas les patrons

**Le serpent de mer du travail au noir vient de réapparaître, dans les discours du ministre de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, qui a annoncé le 18 juin : « La guerre est déclarée et nous serons impitoyables ». Fortes paroles ! Mais cette guerre frappera bien davantage les travailleurs qui pratiquent ce travail non déclaré dans bien des cas parce qu'ils n'ont pas d'autre choix que ceux qui en profitent. Et qui ne sont pas tous des particuliers.**

Admettons, comme l'affirme le ministre, que le travail illégal coûte 55 milliards d'euros chaque année à l'État et soit responsable d'un tiers du déficit de la Sécurité sociale. Mais qui détourne la plus grande partie de ces fonds, qui les empoche, qui a intérêt à faire durer ce système ?

On ne nous fera pas croire que l'essentiel de ces profiteurs sont des chômeurs ou des petits artisans non déclarés, qui se font payer de la main à la main. Pas plus que les ouvriers qui, après leur journée à l'atelier, complètent leur salaire en retapissant une pièce ou en changeant un lavabo. Et encore moins les clandestins.

Les principaux responsables sont ceux qui profitent et aident à organiser ce travail illégal : les groupes du BTP, de l'agro-alimentaire, de la construction navale. Loin devant, les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire ne sont pas non plus très regardants sur les entreprises sous-traitantes qui utilisent sans scrupule des travailleurs indiens ou roumains dans des conditions douteuses. Ceux du spectacle aussi, qui pillent en même temps les « intermittents » et les caisses du chômage. Ces grandes sociétés embauchent rarement directement des travailleurs au noir. Elles exploitent leur

travail par l'intermédiaire d'entreprises sous-traitantes en cascade. Ce qui leur permet de déclarer vertueusement qu'elles n'y sont pour rien.

Borloo propose de créer 85 nouveaux postes d'inspecteurs du travail, qui s'ajouteraient aux 450 existants. Mais, à supposer que ces postes voient réellement le jour, les inspecteurs du travail continueront à être ridiculement peu nombreux, pour un travail de contrôle qui nécessiterait l'intervention active de l'ensemble des travailleurs.

Le ministre annonce aussi une coopération accrue entre les corps de contrôle et les institutions concernées (Unedic, Urssaf, ANPE, etc.). Si cela se faisait, cela viserait davantage les chômeurs que les patrons.

Quant à l'annonce d'une application stricte des sanctions prévues par une loi de mars 1997, permettant de supprimer aux entreprises en infraction les aides publiques à l'emploi et à la formation, c'est reconnaître que, jusqu'ici, un patron convaincu d'utiliser des travailleurs au noir pouvait continuer à toucher des aides à l'emploi !

Les patrons que l'on menace d'appliquer « strictement » la loi savent qu'ils ne risquent pas grand-chose. Quelques margoulines se feront pincer, sans doute. Mais surtout des milliers de travailleurs seront encore plus qu'avant en butte aux tracasseries. Et le travail au noir continuera à enrichir la bourgeoisie, à faire pression sur les salaires et les conditions de travail, et à servir d'argument pour rendre les salariés responsables du déficit du budget et du trou de la Sécurité.

Vincent GELAS

## • Bosch - Venissieux (banlieue lyonnaise)

### Le chantage à l'emploi de la direction

À l'usine Bosch de Venissieux, en banlieue lyonnaise, sous prétexte de préserver les 845 emplois, la direction prétend imposer un recul important aux salariés.

L'usine fabrique des systèmes d'injection diesel classiques, de technologie maintenant dépassée. La direction a donc accepté d'investir 12 millions d'euros dans l'usine, pour de nouvelles fabrications, mais à condition qu'elle soit concurrentielle avec les usines de Tchéquie et d'Italie du Sud, par une baisse du coût salarial de 12 %.

Elle compte l'obtenir en faisant travailler 36 heures payées 35, par la suppression de 6 jours de RTT sur 20, la suppression du lundi de Pentecôte et du pont de l'Ascension, par une augmentation de salaire de 1 % maximum par an, la suspension de l'intéressement... La CFDT et la CGC, qui sont largement majoritaires, ont signé cet accord, baptisé « Avenir Venissieux », avec la direction ; la CGT et FO ont refusé.

Les salariés ont donc reçu à domicile un avenant à leur contrat de travail, qu'ils doivent signer avant le 13 juillet. Le changement ne sera appliqué que s'il y a 90 % de signatures (une absence de réponse est considérée comme un accord).



Sinon, la direction menace de ne pas investir dans les nouvelles fabrications et de licencier 200 personnes. Si l'accord est entériné, ceux qui auront répondu « non » seront licenciés : il est question pour eux de mesures de reclassement interne ou externe, de congés de conversion, de PARE anticipé... avec des indemnités de licenciement minimales. On sait ce que valent de telles mesures de reclassement.

Le chantage de la direction de Bosch a fait les gros titres de la presse locale et suscité beaucoup de discussions dans les entreprises. Car les travailleurs craignent que ce genre de méthodes se généralise, les patrons profitant de la crainte de se retrouver au chômage pour imposer une dégradation

toujours plus grande des salaires et des conditions de travail. On se souvient que les salariés de Montabert, à Saint-Priest, également dans la banlieue lyonnaise, avaient accepté des baisses de salaire pour éviter des licenciements... ce qui n'avait pas empêché la direction, quelques années plus tard, de licencier quand même.

Bosch, le premier équipementier automobile mondial, n'est pas une entreprise en difficulté. À Venissieux il y a du travail, puisqu'il y a près de 100 intérimaires en ce moment. Mais les actionnaires en veulent toujours plus. La seule justification à cet odieux chantage est de vouloir tirer encore plus de profits des salariés.

Correspondant LO

## • SNCF

### Après le Fret, le tour des approvisionnements ?

La fonction Matériel de la SNCF regroupe les ateliers qui réparent ou transforment le matériel roulant. Au sein de cette fonction, 1200 salariés œuvrent aux approvisionnements. Une réorganisation complète de ce secteur s'annonce, avec des coupes claires dans les effectifs.

Aujourd'hui, les employés des « appros » travaillent essentiellement dans les Établissements Industriels du Matériel. Ils gèrent, stockent et distribuent les pièces nécessaires à la maintenance, à destination de tous les dépôts et ateliers du pays.

Cette activité n'a pas été épargnée par les réorganisations et suppressions d'effectifs (politique du stock zéro, contrats de fourniture de pièces à la demande de l'industrie privée). Mais la direction de l'entreprise a décidé de frapper encore plus fort. Afin « d'optimiser la gestion des stocks, de rationaliser la logistique et d'établir des devis plus fiables », la direction du Matériel s'est engagée dans un projet de « Performance Logistique Industrielle »...

L'organisation en place devrait donc être bouleversée. Nous venons d'apprendre que la direction compte, d'ici 2006, substituer aux 17 magasins « d'appros » un seul

magasin en région parisienne, magasin qui serait de surcroît sous-traité à une entreprise privée. La gestion de ces pièces, qui sera elle aussi centralisée, sera cependant toujours assurée par des gestionnaires SNCF. (100 à 120 agents) regroupés en un seul lieu qui n'est pas défini.

Les principaux magasins sont en province, à Saint-Pierre-des-Corps, Nevers, Bischheim, Oullins, Hellemmes, Périgueux. 45 % de l'effectif part à la retraite avant 2010. Ce n'est pas à 50 ans qu'on a envie de bouger. C'est le cas en particulier de certains camarades de Saint-Pierre qui sont déjà venus de la région parisienne quand les magasins à Noisy-le-Sec et Villeneuve et l'atelier de Vitry avaient été fermés.

À cette annonce, c'est donc tout d'abord la stupeur, car les travailleurs des « appros » ont le sentiment d'avoir largement donné. Mais déjà la colère prend le dessus. Et gageons que les liens que magasiniers et gestionnaires de stock entretiennent pour le travail à l'échelle du pays vont leur servir à s'informer, à se comprendre et à se mobiliser pour essayer d'arrêter ce nouveau mauvais coup.

Correspondant LO

## • Bastide Lorient

### Ras le bol des bas salaires

Bastide est un sous-traitant de DCN (Direction de la Construction Navale) implanté à Brest, Cherbourg et Lorient. À Lorient, il y a 65 salariés en CDI, quelques intérimaires et quelques renforts de Cherbourg en déplacement. Depuis début mai, les 45 travailleurs (soit tous ceux de la production) étaient en conflit avec leur patron sur les salaires. En effet ceux-ci accusent un retard de 13 % par rapport aux salaires de leurs camarades brestois. Dans un premier temps, les ouvriers de Bastide ont débrayé une heure quotidiennement, puis deux. La direction ne bougeant pas, ils décidèrent de faire connaître plus largement leur mouvement, en convoquant la presse et en s'adressant par tract le lundi 14 juin à tout le personnel

de DCN, sous-traitant ou pas, concluant : « Nous souhaitons tous améliorer notre sort et nous ne ferons pas l'économie d'une lutte, tous unis, pour y parvenir. »

Le lendemain, mardi 15 juin, la grève était totale. Tous les grévistes occupaient le siège de l'entreprise et un appel à une assemblée générale dans toute la sous-traitance fut lancé pour le vendredi suivant.

Jeudi 17 juin, le directeur de Bastide Lorient n'ayant toujours rien de plus à proposer, les ouvriers bloquaient la coupée d'accès à la frégate Delta (vendue à Singapour). Aussitôt la direction de DCN alla voir les grévistes afin que la situation se déblocage, car il y a déjà beaucoup de retard sur ce bâtiment par rapport aux délais exigés par

DCN.

Cette fois, un dirigeant de chez Bastide vint tout de suite de Brest et, après quelques simagrées, céda finalement sur la prime de panier demandée, en plus des 2 % d'augmentation de salaire.

Au total, cela fera près de 45 euros (300 francs) de plus par mois pour un salaire de 1 300 euros (8 500 francs). Les travailleurs de chez Bastide sont satisfaits d'avoir fait reculer Bastide, patron qui ne voulait pas plier et menaçait de fermer le site de Lorient.

Les problèmes de salaire se posant partout, dans la sous-traitance, l'idée de s'y mettre tous ensemble fait son chemin.

Correspondant LO

## • Paris – Gare du Nord

### Contre la précarité de l'emploi, un débrayage réussi

Un travailleur en CDD de la gare du Nord à Paris, avait reçu en février une promesse ferme d'embauche, qui l'avait d'ailleurs amené à refuser un poste en CDI à l'aéroport de Roissy.

Mais le 11 juin, la direction lui a annoncé que son contrat prenait fin deux jours plus tard et ce, définitivement !

Le 12 juin, nous avons réagi contre ce licenciement. Après avoir refusé de faire l'accueil à l'entrée des quais, nous avons appelé les autres agents de l'accueil grandes lignes à nous rejoindre, puis nous nous sommes adressés aux cheminots de la vente, de la banlieue et d'Eurostar. De proche en

proche, nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine en grève.

Ayant exigé de rencontrer le chef d'établissement, nous avons été reçus, après quelques tergiversations. À la fin de l'entrevue, nous avons obtenu qu'un nouveau CDD soit proposé à notre camarade début juillet, avec une promesse d'embauche en septembre.

Cette demi-journée de débrayage, qui a abouti à un succès, ne peut que nous encourager à remettre ça, chaque fois que la direction voudra remercier nos camarades en CDD !

Correspondant LO

### • TOYOTA – Valenciennes (Nord)

# Grève d'une semaine des travailleurs d'ENCI

Chez Toyota à Valenciennes, une trentaine d'ouvriers et d'ouvrières sur la quarantaine de l'entreprise sous-traitante de nettoyage ENCI ont fait grève une semaine pour l'augmentation de leurs salaires et l'embauche des intérimaires. À Citroën-Aulnay, une partie du personnel de la même entreprise venait d'obtenir le treizième mois, une augmentation de 350 euros de la prime de fin d'année, une augmentation de 3 % des salaires après 4 jours de grève ainsi que le paiement des jours de grève. Mais à ENCI-Toyota, la direction n'a rien cédé, probablement sur l'injonction de Toyota.

Pour le nettoyage de l'usine, notamment des secteurs Plastique et Peinture, le personnel doit ramper sur les lignes pour écopier la graisse et les solvants qui stagnent dans les moules. D'autres travailleurs font le nettoyage des locaux et des sanitaires. C'est un travail difficile,

insalubre, avec des horaires déments. Le nettoyage se fait aux rares moments où les chaînes s'arrêtent. Les salaires sont très faibles, nombreux sont ceux qui ne peuvent pas se payer une voiture et n'ont d'autre moyen de transport que le vélo ou la mobylette ! Comme l'usine fonctionne aussi la nuit, la majeure partie du travail de nettoyage se fait le week-end, en deux fois dix heures.

Le directeur met tout le monde sous pression pour faire face à la concurrence. La moitié du personnel est en CDD pour deux ou trois mois. Les salaires ne dépassent pas les 1 000 euros et il manque assez systématiquement 100, 200 euros, voire plus, sur nos fiches de paye...

La grève a tenu sept jours, malgré toutes les manœuvres de la direction de Toyota. Les grévistes ont dû faire diversion pour entrer et faire le tour des ateliers, mais un seul jour. Après, les cadres Toyota et les

gardes ont réussi à interdire l'entrée aux grévistes. Toyota a fait passer la police et des huissiers et un car de CRS a même « visité » les ateliers. Pendant les deux derniers jours l'usine a ressemblé à une prison.

Beaucoup d'ouvriers de Toyota étaient choqués du déploiement de force de la direction. D'autant plus que la revendication du personnel d'ENCI les touchait : eux non plus n'ont pas de treizième mois et ont des salaires guère supérieurs à ceux d'ENCI.

Les grévistes ont suspendu leur grève, ils n'ont pas pu gagner cette fois. Pourtant, l'argent existe, Toyota a encaissé cette année un bénéfice record de 8 milliards d'euros, les salaires du personnel et des sous-traitants pourraient être largement augmentés. Alors il faudra remettre ça, bien plus nombreux.

Correspondant LO

### • Renault Flins (Yvelines)

# Mécontentement contre les charges de travail

Vendredi 18 juin, à l'usine Renault de Flins, dans le secteur du Montage, la quasi-totalité des quelque trente caristes de l'équipe du matin ont débrayé pour protester contre les charges de travail et le manque de personnel.

Le mécontentement couvait déjà depuis longtemps car des postes ont été supprimés à l'occasion, entre autres, de baisses de cadence et, bien sûr, ils n'ont pas réapparu quand elle a de nouveau augmenté. Du coup, tous les postes des caristes sont surchargés. Une partie du travail n'est pas prise en compte dans la charge des postes, comme les emballages à défaire ; de nouvelles pièces ne sont pas prises en compte dans le calcul des temps. Dans certaines gares routières, ce sont même les chauffeurs des camions d'entreprises extérieures qui doivent donner un coup de main au cariste pour qu'il puisse décharger les camions et, en même temps, alimenter les chaînes. Le flux tendu, aller toujours plus vite, c'est la consigne de la maîtrise, au risque de mettre en danger la vie des caristes, ainsi que de ceux qui



travaillent autour d'eux. Combien de fois n'a-t-on pas frôlé l'accident !

Le ras-le-bol était donc grand ce vendredi matin et, dès 5 h 20, dans une gare routière du Montage, le débrayage a démarré à une douzaine. Ensuite, petit à petit, les caristes sont allés voir ceux des autres gares routières pour les appeler à les rejoindre. C'est à 25 en grève qu'ils ont traversé dans tous les sens le Montage pour se faire entendre.

Pour que la chaîne ne s'arrête pas, des agents de maîtrise, sans avoir le permis de

cariste, se sont servis des Fenwick pour alimenter la chaîne. Certains ont été stoppés par les grévistes. On voit ce que valent les beaux discours de la direction sur la sécurité...

Au bout de quatre heures de grève, la direction lâchait un poste supplémentaire et payait deux heures de grève. Les caristes étaient satisfaits et, comme leurs problèmes sont communs à l'ensemble des ouvriers de l'usine, ils ont reçu, de la part des travailleurs en chaîne, un accueil et des encouragements chaleureux.

### • Peugeot-Citroën (PCA) Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

# La grève a payé pour les salariés de Trigo

Lundi 7 juin, 19 salariés, dont deux chefs d'équipe et quatre CDD, de la société Trigo travaillant dans l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay se mettaient en grève dès la prise de l'équipe, à 6 h 30, pour les salaires. Ils réclamaient les primes versées habituellement chez Peugeot.

Trigo fait partie de ces sociétés sous-traitantes montées de toutes pièces par PCA (Peugeot-Citroën Automobiles). Trigo a été créée, il y a sept ans, par un cadre de chez Peugeot pour faire le contrôle des pièces livrées par les fournisseurs, travail fait auparavant par des travailleurs de Peugeot. Mais pas avec la même paye ! Dans l'usine, les travaux de contrôle qualité sont effectués en général par des salariés aux coefficients de 200 ou 215. Mais chez Trigo c'était au coefficient de 180, ce qui représente une différence de salaire importante, même pour le chef d'équipe qui était au coefficient de 190 (soit un salaire de 1 040 euros) au lieu de 255. De plus quasiment aucune prime mensuelle ni de treizième mois n'étaient versés. La pingrerie allait jusqu'à ne pas payer le temps des déplacements internes dans l'usine, par exemple pour se rendre du service Trigo au poste de travail, souvent à l'autre bout de l'usine.

La semaine précédente, une grande partie des travailleurs de Trigo avaient pris la décision de se retrouver les trois équipes ensemble, ce lundi 7 juin, afin de voter une grève... pour ne plus être « sous-traités ».

Après une première négociation bidon, le jour même, ils sont partis en manifestation dans l'atelier du Montage. Mais cette détermination n'a pas plu à la direction de Peugeot. Dès le lendemain, elle leur interdisait l'accès de l'usine. Qu'à cela ne tienne, ils se sont installés sur le parking, dans l'abri-bus, d'où ils pouvaient, à chaque change-

ment d'équipe, distribuer des tracts et scander des slogans sur l'augmentation des salaires. Ce qui fut tout de suite bien vu par l'ensemble des travailleurs ! Le mercredi, par un beau soleil, ils ont organisé un barbecue... que Peugeot a voulu interdire avec force huissiers, pompiers et cadres... mais en vain !

Ils se sont rendus devant une autre usine Peugeot, à Poissy, à l'autre bout de la région parisienne, pour faire connaître leur lutte.

À Aulnay, la grève a donné des idées à ceux de la Restauration, qui ont débrayé au moment du service de 11 heures pour réclamer 300 euros. Du coup, des centaines d'ouvriers de Peugeot ont pu manger gratuitement.

Au bout d'une semaine de ce régime, la direction de Trigo a dû se résoudre à discuter. Lundi 14, elle s'engageait à verser 72 euros de primes tous les mois, une prime annuelle de 150 euros, à réévaluer tous les coefficients pour les aligner sur ceux de Peugeot, à mettre à leur disposition un véhicule de service pour les déplacements dans l'usine, à payer les déplacements dans celle-ci, sous forme de congé, à embaucher 12 CDD en CDI et à payer cinq jours de grève.

Ce succès a été bien accueilli dans l'usine, évidemment ! D'autant plus que beaucoup avaient eu le plaisir d'avoir vu courir les cadres de Citroën dans tous les sens et en particulier des portes de l'usine aux portes des sous-traitants pour tenter d'empêcher les délégués de discuter.

Les grévistes avaient compris que leur meilleure arme était de propager leur lutte sur les salaires aux 6 000 ouvriers du site... comme cela avait déjà réussi à d'autres travailleurs d'une autre entreprise sous-traitante (ENCI) qui, quinze jours avant, avaient gagné le treizième mois après une grève de quatre jours (quatre nuits exactement).

Correspondant LO

## • La Poste - Bordeaux

# Déménagements et réaménagements, ça ne passe pas

En 1997, La Poste a délocalisé à Bordeaux et à Nantes, dans des centres télégerés, une partie des « services clientèle » des centres financiers de Paris et de La Source.

À Bordeaux, 480 personnes ont été installées dans un immeuble baptisé Paris-Aquitaine, à l'écart du centre-ville, pour gérer les comptes CCP et CNE (Épargne) des usagers habitant les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les agents avaient alors droit à une place de parking gratuite pour leur voiture et beaucoup ont choisi leur lieu d'habitation en fonction de cela.

Mais, en 1998, La Poste a décidé de regrouper en centre-ville de Bordeaux, avec les plus de mille agents qui étaient dans l'immeuble du centre de chèques postaux, les 480 agents de Paris-Aquitaine et aussi le personnel de la direction départementale qui occupe actuellement un immeuble classé

monument historique.

Pour avoir un gain de superficie, trois étages supplémentaires ont été construits sans modifier la hauteur totale de l'immeuble, mais en abaissant les hauteurs sous plafond.

Ces lourds travaux de rénovation, doublés d'un chantier de désamiantage de l'immeuble, ont duré près de cinq ans. Ils se sont déroulés en site occupé, sans déménagement du personnel de La Poste. Cet énorme chantier a généré d'innombrables nuisances pour l'ensemble du personnel. Mais comme seul dédommagement, la direction n'a offert qu'une prime maximale de 200 euros et un seul jour de compensation !

Un lourd contentieux existait donc déjà entre le personnel des Chèques postaux et la direction. Est venu s'y ajouter le mécontentement du personnel de Paris-Aquitaine.

Trois semaines avant le déménagement, qui a eu lieu fin

mai, un mouvement de protestation a démarré sur le centre télégeré de Paris-Aquitaine. Le personnel réclamait la prise en charge totale par La Poste des frais de transports en commun, mais aussi l'attribution de parkings gratuits et des compensations pour le temps de trajet supplémentaire et les déménagements.

Plusieurs délégations de plus d'une centaine d'agents se sont rendues chez le directeur. En réponse, celui-ci les a décrétées interdites et a décidé de retirer de la paie de juin un ou deux jours de salaire... à 115 agents qui avaient pourtant travaillé ces jours-là.

Mais la mobilisation n'a pas faibli et les assemblées générales, avec parfois 150 personnes, ont continué à se tenir.

Le jour du regroupement, le 24 mai, a été inauguré par une grève commune du personnel des deux centres.

L'unité des agents s'est

d'autant plus renforcée que l'ensemble du personnel a été indigné par l'annonce faite par la Communauté urbaine de Bordeaux de l'augmentation des tarifs des parkings publics, qui passent de 38 à 90 euros... et de celle de 25 % des transports en commun pour les trajets concernant le travail.

Si la direction pensait que cette journée de grève du 24 mai n'était qu'un baroud d'honneur, elle a été déçue ! Une assemblée générale convoquée la semaine suivante a regroupé plus de 200 personnes. Les directeurs qui ont voulu la traverser ont été sifflés et ont dû faire demi-tour sous les huées du personnel.

Lundi 14 juin, des heures d'information syndicale ont réuni 230 personnes... du jamais vu !

Cette mobilisation se maintient d'autant plus que la direction a ouvert un autre front de contestation en profitant de la

fin des travaux pour mettre en place une nouvelle organisation du travail appelée OCRE2. Celle-ci officialise la mise en chantier de nombreuses tâches qui deviennent répétitives. Pour beaucoup, c'est un retour en arrière de vingt ou trente ans des conditions de travail.

De nouvelles assemblées générales et des diffusions massives de tracts devant la cantine ont été programmées.

Tous les participants étaient très contents et ces réunions ont été largement commentées sur le centre, bien au-delà des présents. Les discussions vont bon train pour savoir comment entretenir la mobilisation pendant la période des congés pour redémarrer de plus belle à la rentrée.

Avec plus de 2 000 postiers à présent regroupés sur l'immeuble, quand on compte les guichetiers, les facteurs ou le personnel de la direction régionale, la direction a du souci à se faire.

## • La Poste - Beauvais (Oise)

# Mobilisation réussie contre une sanction injuste

Au centre de distribution du courrier (Cdis) de Beauvais, une altercation a opposé le 30 mars dernier un cadre et un facteur. À l'origine, une situation devenue courante. Revenant de week-end, notre collègue constate que sa tournée n'a pas été assurée. Il se trouve devant une montagne de lettres et de colis, dont certains urgents ; dans ces cas-là, c'est toujours le facteur qui se fait apostropher par les usagers ! Notre collègue demande à plusieurs reprises des explications à son chef, qui nie l'évidence et ironise. Le collègue, pourtant connu pour son calme, s'énerve. Dans l'altercation, un stylo égratigne le chef. Le facteur est alors immédiatement retiré du service, comme un dangereux individu, avec interdiction d'y revenir avant le conseil de discipline, qui a donc eu lieu le 18 juin, soit deux mois et demi après l'incident.

Le 1<sup>er</sup> juin, nous apprenons la sanction demandée

par la direction de La Poste : 18 mois de mise à pied ! Tout le monde a été stupéfait de l'énormité de la chose. Priver de salaire pendant 18 mois un homme de 59 ans ayant des enfants en âge scolaire, alors que, selon la direction elle-même, ses états de service étaient presque exemplaires et sa colère compréhensible, c'est inconcevable !

De là à penser pouvoir empêcher cette injustice, il y avait loin. Pourtant, l'état d'esprit a changé au fur et à mesure des tracts et des prises de parole syndicales, des discussions un à un pour faire signer les pétitions. Ceux qui pensaient au début que notre collègue méritait une sanction ont réalisé que ce qui est en cause, ce sont en fait les mauvaises conditions de travail et le manque d'effectifs, et aussi le chef, qui n'en était pas à son coup d'essai. Il a fallu discuter sur le fait que « *marcher sur les pieds de l'un d'entre nous, c'est nous marcher sur les pieds à*



tous » ou encore sur la sanction préventive, déjà démesurée, de deux mois et demi de privation de service. Et finalement, la plus grande partie d'entre nous a tenu à faire quelque chose.

Pratiquement tout le monde a signé les pétitions, y compris les chefs directs du collègue. Une partie a placé sur son vélo ou sur sa voiture une affiche de solidarité. Il y a eu trois rassemblements de près de trente personnes à chaque fois, venant argumenter avec conviction et faisant sortir le patron de son bureau.

Quelqu'un a déniché un message d'une entreprise félicitant notre collègue de sa

conscience professionnelle. Quelques-uns ont rédigé des témoignages en sa faveur, se terminant par exemple par « *Christian, on est avec toi* » et qui ont été lus devant le conseil de discipline. D'autres ont participé à la conférence de presse organisée par les syndicats, et certains ont réalisé une banderole de solidarité. Une pétition a circulé dans plusieurs entreprises. Un usager a aussi retrouvé une lettre qu'il avait reçue du chef en question, à propos d'une réclamation antérieure, montrant clairement l'hypocrisie de cet individu.

Le jour du conseil de discipline, une vingtaine de postiers

ont fait grève, sur environ quatre-vingts en service. Nous étions soixante pour l'accompagner au conseil de discipline en manifestant dans les rues de la ville, puis pour attendre le verdict. Quand il sortit, accompagné de ses défenseurs de la CGT, et qu'ils annoncèrent que la sanction se limitait à quinze jours de mise à pied, après quelques secondes de silence, ce fut un tonnerre d'applaudissements. Nous avons gagné !

Bien sûr cette sanction est encore trop forte. Mais la solidarité a fonctionné, et continue de le faire puisqu'une collecte est en cours pour compenser sa perte de salaire.

# Grèves reconductibles et coupures

Après la journée nationale d'action du 15 juin, un certain nombre de centres EDF-GDF ont décidé des grèves reconductibles et des coupures ciblées. Il est assez difficile d'avoir un tableau exact de la situation, très variable d'un endroit à un autre, à cause d'une information qui passe assez mal au niveau syndical.

Il semble cependant que le mouvement, très minoritaire pour le moment, se soit durci le 22 juin.

Dans au moins une douzaine de centrales nucléaires (sur 19 dans le pays) des grèves reconductibles ont été votées, de durée variable : 8 heures par jour à Chinon, 24 heures à Saint-Laurent-des-Eaux, 4 heures à Paluel. À Tricastin une assemblée générale a rassemblé 700 personnes. Le taux de grévistes était parfois très important : 60 % au Bugey, 48 % à 55 % selon la direction à Saint-Laurent-des-Eaux. Des piquets de grève ont bloqué au moins quatre centrales. Des baisses de charges ont été provoquées dans quatre centrales.

Par ailleurs quinze postes à très haute tension (400 000 volts, 225 000 et 90 000 volts) étaient occupés mardi 22 juin.

Tout cela a dû obliger EDF à arrêter les exportations de courant prévues vers la Grande-Bretagne, les pays frontaliers de l'Est et l'Espagne et, au contraire, EDF a dû importer de l'électricité.

Mais c'est loin d'être tout. Des centrales hydroélectriques dans les Alpes et les Pyrénées, l'usine marémotrice de la Rance, des centrales thermiques ont connu des grèves, coupures, baisses de charges. Des centres Recherches et Développement, à Clamart et Chatou, dans la région parisienne, sont en grève reconductible.

La distribution paraît moins touchée, mais on note des grèves reconductibles et des actions diverses dans plusieurs départements (Côte-d'Or, Charente-Maritime, Vendée, Calvados, Loire-Atlantique...) ou dans des villes (Lyon, Agen, Villejuif...).

Et puis le secteur gazier est lui aussi touché. Le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne a été bloqué, puis débloqué pour raison de sécu-

rité, et à nouveau bloqué le 21 juin. Le stockage gazier de Fos-sur-Mer est occupé. Des navires n'ont pu être déchargés.

Mais, d'un centre à l'autre, l'information circule bien mal. Ainsi sur le centre Franche-Comté Sud (Besançon) le lendemain de la journée d'action du 15 juin, le personnel a voté la continuation de la grève à 70 %, ce qui a entraîné coupures et manifestation avec les voitures bleues. Mais strictement personne n'en a parlé, et surtout pas les fédérations syndicales. Et du coup, constatant que sur le plan national ça ne suivait pas, le mouvement de grève a cessé le lundi 21.

L'attitude des fédérations syndicales, en premier lieu celle qui compte le plus, la CGT, est calamiteuse. Officiellement l'interfédérale appelle à une « nouvelle journée d'action des électriciens et gaziers le 24 juin avec arrêt de travail, ainsi que

- remise de l'énergie aux démunis ;
- baisses de production coordonnées ;

- intervention sur l'outil de travail ;

- campagne de pétitions ; manifestations locales ou régionales ;

et elle préconise des « coupures ciblées ». Mais les fédérations ignorent délibérément le mot de grève.

À ce sujet voici ce que déclarait le 15 juin, après la précédente journée d'action, le secrétaire général de la Fédération des mines et de l'énergie CGT, Imbrecht : « Pour en revenir à la question de la grève générale (...) pourquoi faudrait-il que les salariés s'engagent aujourd'hui dans des actions coûteuses d'un point de vue salarial alors que la semaine passée a montré que leur détermination pouvait s'exprimer au travers de modalités d'actions beaucoup plus pénalisantes pour les employeurs, beaucoup plus visibles et intéressantes en terme de

popularisation et beaucoup plus adaptées au combat engagé, notamment dans la durée ». C'est clair : c'est non.

Bien sûr, chacun sait que la grève ne se décrète pas par un coup de baguette magique. En revanche cela peut se préparer. Il y a à EDF-GDF, dans tout le pays, des minorités décidées à l'action, qui pourraient peut-être s'élargir et entraîner l'ensemble du personnel dans la lutte. Ce n'est certainement pas gagné d'avance. Mais en faisant d'abord connaître leurs mouvements à l'ensemble du personnel, en les coordonnant, en favorisant le fait que les grévistes aillent s'expliquer auprès des autres travailleurs d'EDF-GDF, il serait sans doute possible d'étendre et de développer le mouvement.

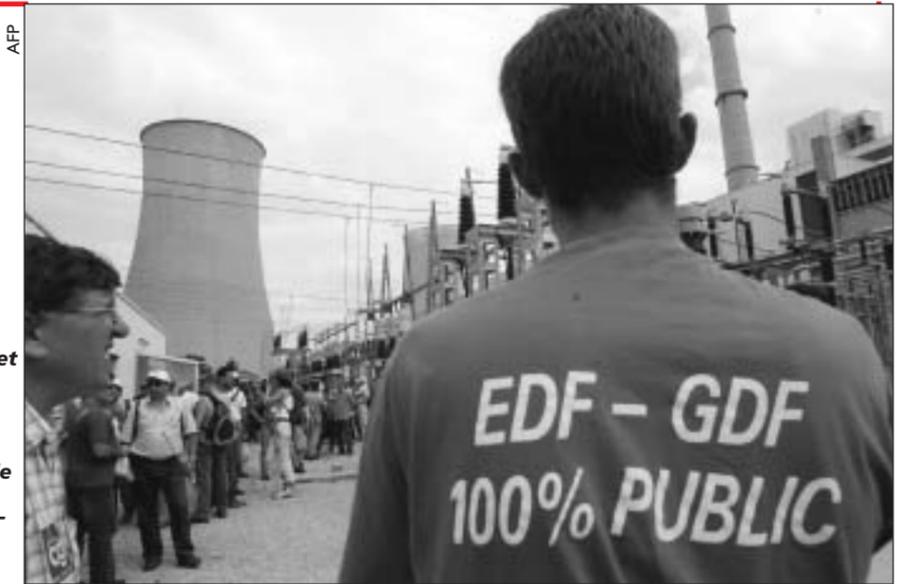
Si les électriciens et gaziers veulent réellement empêcher la

modification du statut de leur entreprise, empêcher la privatisation avec toutes les conséquences désastreuses pour eux et pour les usagers, quel autre choix y a-t-il que la grève ? Et cette grève pourrait s'appuyer sur la sympathie de l'opinion populaire, car la privatisation d'EDF et GDF n'a pas précisément bonne presse.

C'est apparemment ce que les directions syndicales ne se soucient pas de préparer. Alors, comme d'habitude, elles gèrent le mécontentement, elles amusent la galerie, laissent s'effiloche les actions sans chercher à préparer un rapport de forces digne de ce nom.

Heureusement le personnel a de la ressource, on le voit bien, et la partie n'est pas jouée.

Correspondant LO



Des électriciens et gaziers stoppent, le 15 juin, la centrale thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône).

## • EDF - Région lyonnaise RTE (Réseau transport électricité)

# Grève et actions contre le projet de loi Sarkozy

Suite à la manifestation nationale à Paris du 27 mai, les syndicats d'EDF ont déposé un préavis de grève permanent jusqu'au 14 juillet. Depuis, dans la région lyonnaise, il y a tous les jours une assemblée générale et au moins une heure de grève. Des actions ont lieu contre les directions ou à la rencontre des usagers.

Parallèlement à la lutte pour la défense du statut d'EDF, le lundi 7 juin, plusieurs équipes ont rendu leurs habilitations électriques pour protester contre le fait que les indemnités d'astreinte de dépannage n'étaient pas payées intégralement. La direction a cédé au bout de deux jours, pendant lesquels les agents n'ont pas pu travailler, puisqu'ils n'étaient pas habilités à se rendre sur les ouvrages électriques.

Le mercredi 9, les grévistes ont envahi, à une petite cen-

taine, une réunion qui se tenait à Lyon en présence du directeur de la région sud-est. Comme celui-ci n'a pas pris position contre le projet de Sarkozy, les manifestants en ont déduit qu'il était pour la concurrence... et ont coupé l'électricité à son domicile personnel : qu'il se trouve un autre fournisseur ! Ensuite, ils ont occupé un poste d'alimentation de Lyon et coupé l'alimentation des tours EDF de la Part-Dieu, où se trouvent les directions et les bureaux.

Suite à ces actions, c'est la direction qui ne veut plus que les agents se rendent dans les postes électriques : elle a peur des coupures ! Elle fait même gardiennier tous les postes importants de la région.

Mais lundi 14 juin, à la veille du dépôt de la loi, cela n'a pas empêché des grévistes de toutes les unités EDF et GDF de la région de se retrou-

ver à environ 600 devant la centrale nucléaire de Saint-Alban et de couper les deux lignes qui acheminent l'énergie de la centrale au poste électrique. Ensuite ce fut au tour des quatre groupes hydrauliques du barrage des Sablons sur le Rhône de connaître le même sort. C'est un barrage de la CNR (Compagnie nationale du Rhône), devenue concurrente de l'EDF, sous le contrôle du groupe Suez, mais dont la maintenance est toujours assurée par les agents EDF.

Localement, des coupures ont aussi été effectuées à des entreprises de l'Ain : Toray, les cimenteries Vicat, des entreprises de la zone industrielle de la plaine de l'Ain... Le 15 juin, il y a eu huit heures de grève, et la manifestation de défense de la Sécurité sociale, à Lyon, s'est terminée devant les tours EDF de la Part-Dieu, où l'atten-

daient des grévistes de l'EDF.

Lundi 21, à l'occasion de la venue de Sarkozy à Grenoble, plus de mille grévistes de l'EDF de toute la région y sont allés pour manifester, rejoints par des salariés d'autres entreprises de Grenoble, notamment de STMicroelectronics, la Santé, Atofina... Les CRS étaient nombreux aussi et il n'a pas été possible d'approcher Sarkozy. Beaucoup étaient déçus de s'être contentés de défilé dans les rues et qu'il n'y ait pas eu d'action sur le réseau électrique : ils regrettaient que les syndicats n'aient pas profité d'une telle mobilisation pour organiser une action plus spectaculaire.

En effet, malgré les assemblées générales, on ne fait pas vraiment appel à l'initiative des grévistes et les actions sont surtout décidées en petit comité. Mais, quand ils sont sollicités pour agir, les grévistes répondent présent, et en nombre, car le projet de Sarkozy, ça ne passe pas.